VOLUME XXVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 21 AOUT 1940 — NUMERO 16

LA LIBERTÉ

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

King et Roosevelt s'entendent pour la défense de l'Amérique

On demande des avances des banques sur le grain emmagasiné sur les fermes

Une délégation des provinces de l'Ouest va se rendre à Ottawa pour soumettre le projet au gouvernement fédéral. — La consommation de nos grains fourragers en Colombie-Britannique et dans l'Est. — Pour obtenir des garanties libres de toute charge.

Une centaine de représentants des intérêts agricoles de l'Ouest ont assisté à la conférence convoquée par le premier ministre Bracken pour étudier le problème de la récolte de 1940. Cette conférence s'est tenue au palais législatif jeudi et vendredi. Environ la moitié des députés de la Chambre provinciale étaient là, ainsi que trois membres manitobains de la Chambre des Communes: J. T. Thorson, député de Selkirk; J. A. Ross, député de Souris, et Harry Leader, député de Portage-la-Prairie.

Les gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan étaient représentés par leurs ministres de l'agriculture, l'hon. D. B. Mullen et l'hon. J. G. Taggart. Il y avait aussi des délégués des unions municipales et des organisations agricoles de chacune des trois provinces, des coopératives et des marchands de grain.

Les faits saillants de la situation ont été résumés comme suit:

Sommaire des faits

1. Sur la capacité totale des élévateurs canadiens, 424 millions de minots, la récolte de l'année dernière en occupe 270 millions et il ne reste qu'un espace de 150 millions de minots pour la récolte de cette année.

2. La nouvelle récolte est estimée à peu près la même que l'année dernière, environ 460 millions de minots, dont au moins 400 millions de minots auront besoin d'être emmagasinés.

3. A moins que les conditions ne changent d'une façon inattendue au moment de la prochaine récolte, le 30 juillet 1941, il n'y aura aucun espace disponible à cette date pour une autre récolte.

4. Les marchés européens qui avaient coutume d'absorber une grosse partie de la récolte de l'Ouest sont tous disparus et resteront fermés au moins jusqu'à la fin de la guerre.

5. La demande du marché britannique, le seul qui nous reste, est d'environ 150 millions de minots par an. Dans l'espace de quelques semaines, le Canada aura dans ses élévateurs de quoi fournir ce marché pendant trois ou quatre ans.

Comme l'a souligné M. Bracken, si cet état de choses est rassurant pour l'Empire, il comporte en même temps la menace de la banqueroute pour toute l'industrie agricole et la ruine des cultivateurs.

Prêts des banques

Vendredi, la conférence a approuvé à l'unanimité un projet de prêts des banques sur la garantie du grain emmagasiné sur les fermes. Ce projet doit d'abord être adopté par le gouvernement fédéral et un comité ira immédiatement le soumettre à Ottawa.

Le plan proposé demande une garantie du Dominion des avances des banques et laisse aux autorités fédérales le soin de fixer le montant des prêts. Au cours de la discussion, quelques-uns ont suggéré 30 et 35 sous du minot, d'autres un chiffre plus élevé, mais la résolution adoptée n'en mentionne aucun.

Recommandations

Voici les recommandations principales qui ont été adoptées:

1. Que des avances de banque, endossées par le Dominion, soient faites sur la garantie du grain emmagasiné sur les fermes, après livraison de la quotité de cinq minots par acre.

2. Qu'une délégation représentative se rende à Ottawa et soumette l'idée au gouvernement fédéral.

3. Que le gouvernement fédéral encourage, par une large publicité ou autrement, la consommation des grains fourragers de l'Ouest en Colombie-Britannique et dans l'Est du Canada.

4. Que la Commission du Blé soit priée de fournir des facilités raisonnables dans les élévateurs de campagne et dans les terminaux pour le mouvement des grains fourragers.

5. Que les chemins de fer soient priés d'accorder des taux de transport domestique temporaires pour la Colombie-Britannique et l'Est, afin d'encourager le mouvement de ces grains.

Garantie libre de toute charge

Etant donné que les récoltes de beaucoup de cultivateurs sont grevées de réclamations légales, publiques et privées, et que d'autres créanciers insistent pour se faire payer, la conférence a cherché le moyen de s'assurer que la garantie du grain sur lequel la banque pourrait avancer soit libre de toute charge, au cas où le prêteur aurait à vendre. Il faudrait donc suspendre les réclamations légales déjà enregistrées. On croit que le Dominion pourrait le faire en vertu de la loi des mesures de guerre. S'il était nécessaire, les Chambre provinciales de l'Ouest pourraient se réunir pour légiférer dans le sens indiqué par les autorités fédérales.

La conférence a enfin recommandé que les avances soient faites par les banques existantes et que l'on applique aux prêts sur grains le principe déjà adopté pour la loi de l'amélioration des demeures.

Un Canadien français parmi les cinq victimes

OTTAWA — Parmi les cinq aviateurs tués accidentellement en Colombie-Britannique, mercredi, il y avait un Canadien français, l'officier d'aviation J.-G.-H. Desbiens, de Vancouver.

M. Desbiens était âgé de 32 ans et il faisait partie de la force aérienne canadienne depuis 16 ans. Il était le fils de M. et Mme Joseph Desbiens, d'Ottawa.

Lui survivent, en outre, sa femme, née Généreux (Jeanne), ses deux fillettes, Paulette, huit ans, Jacqueline, cinq ans, de Vancouver.

Le problème de la récolte et Ottawa

Le comité des représentants agricoles de l'Ouest ne s'est pas rendu à Ottawa, à cause de l'absence des principaux ministres qu'ils devaient voir; mais les propositions de la conférence de la semaine dernière ont été soumises, lundi, à l'hon. J. G. Gardiner, ministre de l'agriculture, et à l'hon. T. A. Crerar, ministre des mines et des ressources. Ils n'ont pu se prononcer au nom du gouvernement fédéral et ont simplement promis de soumettre les propositions le plus tôt possible au cabinet d'Ottawa.

Deux Canadiens comme attachés à Washington

OTTAWA — Le capitaine Victor-G. Brodeur, de la marine royale canadienne, est nommé attaché naval de la Légation canadienne à Washington.

Le colonel H. F. G. Letson, M.C., de Vancouver, est nommé attaché militaire canadien à Washington.

Le Canada aura trois attachés dans la capitale des Etats-Unis, le commodore de l'air W. R. Kenny ayant été nommé il y a plusieurs mois.

Le capitaine Brodeur est le second officier "senior" de la marine royale canadienne. Il occupait le poste d'officier commandant sur la côte du Pacifique, avec le rang d'"acting commodore".

Ces nominations ne sont pas le résultat de la conférence entre M. King et le président Roosevelt. Elles étaient déjà décidées depuis quelque temps.

Les trois élections fédérales de lundi

Dans les trois élections fédérales complémentaires qui ont eu lieu lundi, les conservateurs ont gagné un siège; les libéraux et les conservateurs ont conservé chacun des deux autres sièges qu'ils détenaient.

Le gain conservateur a eu lieu à Saskatoon, où l'échevin A. E. Bence l'a emporté sur cinq autres candidats, entre autres Miss MacPhail.

Carleton, le comté de réputation conservatrice, a élu G.-Russell Boucher contre un candidat de la Démocratie Nouvelle.

Dans Waterloo-Nord, L. O. Breithaupt, libéral, a défait un conservateur.

L'hon. August Macdonald, ministre de la défense nationale, a évité l'élection en se faisant élire par acclamation dans Kingston. Il succède à l'hon. Norman Rogers, tué dans un accident d'aéroplane.

Mort de Mgr Barry en Floride

JACKSONVILLE, Floride—Son Exc. Mgr Patrick Barry, évêque du diocèse de Saint-Augustin, est mort à l'hôpital Saint-Vincent d'une attaque cardiaque. Il était âgé de 71 ans. Natif d'Irlande, il exerçait le ministère en Floride depuis 45 ans.

Entrevue historique à Ogdensburg

Une commission conjointe des deux pays étudiera les problèmes de la défense de l'Amérique du Nord sur terre, sur mer et dans les airs.

OGDENSBURG, N.-Y. — Le président Roosevelt et le premier ministre King se sont rencontrés à Ogdensburg pour discuter la question de la défense de l'hémisphère occidental.

Parlant au nom des deux grandes démocraties voisines, ils ont émis une déclaration qui dit:

"Une commission conjointe permanente de défense sera établie immédiatement par les deux pays, pour commencer des études immédiates relatives aux problèmes de la mer, de la terre et de l'air, y compris personnel et matériel. Elle considérera dans le sens large du mot la défense de la partie nord de l'hémisphère occidental".

Premier ministre King

La Commission de défense se composera de quatre ou cinq membres de chaque pays et se réunira prochainement.

La déclaration a été émise après une conférence intime de quatre heures dans le salon d'un Pullman du train spécial sur lequel M. Roosevelt était venu de Washington.

La conférence a eu lieu samedi soir et M. King a passé la nuit sur le train présidentiel. Dimanche, il a inspecté les forces aériennes des Etats-Unis et assisté à un service de l'armée avec M. Roosevelt.

Il y a deux ans

La promesse faite par le président Roosevelt, il y a deux ans, d'aider le Canada en cas de besoin, a évidemment servi de base à l'entretien entre les deux chefs d'Etat.

Dans un discours prononcé à Kingston, Ont., le 18 août 1938, M. Roosevelt disait: "Le peuple des Etats-Unis ne restera pas spectateur inactif si un autre empire tente de dominer le sol du Canada".

M. Roosevelt dit aussi que si les espoirs de paix que l'on entretenait alors se révélaient illusoires, "nous pouvons nous assurer l'un l'autre que cet hémisphère au moins demeurera une forte citadelle où la civilisation pourra prospérer librement".

Points stratégiques

WASHINGTON — Les îles de la Trinité (Trinidad) et de Terre-Neuve sont les deux points les plus stratégiques de défense de l'Amérique aux yeux de Washington. De là l'ambition des Etats-Unis d'obtenir, par voie de négociations en cours avec le gouvernement de Londres et le gouvernement du Canada, la faculté d'y établir des bases navales et aériennes.

Quel prix le gouvernement de Washington paiera-t-il pour obtenir le droit d'installer ses bases sur ces îles? Il y a deux solutions: l'échange des destroyers "désuets", ou la déduction de la dette de la Grande-Bretagne remontant à la grande guerre. Dans ce dernier cas, l'obstacle empêchant les Etats-Unis d'accorder un plus vaste crédit à la Grande-Bretagne serait levé.

Président Roosevelt

Les parachutes mystérieux

LONDRES — On a enfin découvert le secret des fameux parachutes trouvés vides sur les îles britanniques. Il s'agit tout simplement d'une mauvaise plaisanterie du Reich pour tenter apparemment d'abattre le moral de la population britannique. Un officier britannique, qui a enquêté sur cette histoire de parachutes ainsi que sur la découverte de paquets de prétendus documents secrets trouvés non loin des parachutes, en est arrivé à la conclusion qu'il s'agit là de simple fumisterie.

Cet officier révèle qu'on a trouvé, en Ecosse et dans les Midlands, 80 parachutes vides et un certain nombre de sacs de vieux canevas contenant des "documents secrets" avec cartes géographiques de l'Angleterre rédigés en allemand.

Pour ce qui est des parachutes, l'enquêteur affirme qu'ils ont été lancés vides et qu'ils n'ont jamais servi, comme en témoignent les harnais placés à l'intérieur et qui n'ont pas été dérangés, ce qui serait impossible si on s'en était servi pour descendre sur le sol britannique. Un seul harnais de parachute avait été coupé et un examen minutieux a prouvé que l'opération avait été faite il y a au moins trois semaines.

Quant aux prétendus documents secrets, ils contiennent des "instructions" adressées au "commandant du régiment de parachutistes" allemand et des cartes géographiques de l'Angleterre rédigées en allemand.

Faisant allusion à la chute de l'un de ces sacs de documents en plein sur une grande route, juste au passage d'un camion, l'enquêteur a déclaré: "La grande route n'est pas d'ordinaire l'endroit idéal pour lancer des documents secrets qu'on ne veut pas risquer de voir tomber aux mains de l'ennemi".

Le retour des Alsaciens et des Lorrains

BALE, Suisse — L'Allemagne a rouvert l'Alsace-Lorraine aux paysans et autres habitants qui en étaient sortis depuis le début de la guerre. Plusieurs milliers ont déjà rejoint leur domicile et leur ferme en face de Bâle.

D'ici une semaine, 130 convois de chemin de fer en conduiront des milliers d'autres dans cette région. On sait qu'on avait transplanté dans le sud de la France tous ces Lorrains et Alsaciens.

On dit cependant que les Allemands ont averti ces réfugiés qu'en rentrant en Alsace-Lorraine, ils "admettent qu'ils sont de sang allemand".

Dernier jour pour l'inscription

Aujourd'hui, mercredi, est le dernier jour pour l'inscription nationale dans tout le Canada.

Dans les établissements occupant 100 employés au moins, l'inscription s'est déjà faite au cours de la semaine dernière et près de 30 pour cent de la population dans les grands centres se trouvait déjà enregistrée lundi.

Toute personne âgée d'au moins 16 ans doit se faire inscrire. De sévères sanctions sont prévues pour celles qui ne se seront pas conformées à cette mesure. Les patrons seront également passibles d'amende s'ils emploient des personnes non enregistrées.

Le Canada en guerre

Vos papiers, s. v. p.!

L'inscription nationale donnera à tous ceux qui, au Canada, sont âgés de 16 ans et plus, leur certificat de citoyens canadiens reconnus par l'autorité. Chacun est tenu de garder sur lui cette fiche d'identification qui est devenue indispensable, à toutes fins pratiques, dans les pays en guerre comme dans la plupart des pays hautement policés qui ne sont pas encore entrés dans le conflit.

De fortes amendes sont prévues, non seulement pour ceux qui auront négligé de s'inscrire dans les délais prescrits, mais aussi pour ceux qui, après avoir été inscrits, oublieraient de garder sur eux le certificat que leur aura remis le sous-registraire.

Le congé des moissons

Le ministère de la Défense Nationale, constatant l'insuffisance de la main-d'oeuvre agricole, vient d'annoncer que les soldats qui, avant leur enrôlement, travaillaient aux champs, pourront à la discrétion du commandant de district, obtenir un congé à l'époque des moissons. On fera exceptions pour les militaires des unités de la 4e division et ceux des 8 bataillons d'infanterie mobilisés dernièrement. Il y a quelques autres exceptions.

La demande de congé doit être formulée par le soldat intéressé et cela par l'entremise du commandant de son unité. Les commandants de district ont reçu ordre de considérer ces demandes particulières de congé, mais ils ne doivent pas permettre que l'effectif d'une unité quelconque soit trop réduit par suite de ces congés.

Pas un piège

Le ministre de la Justice, parlant le mercredi 14 août, à la radio, sur l'inscription nationale, a déclaré notamment: "Ceux qui disent que seul le service militaire est le but de l'inscription nationale oublient que tous, même les vieillards, sont obligés de s'inscrire. Cette inscription n'est donc pas un piège, comme certaines personnes mal intentionnées semblent avoir intérêt à le faire croire, mais une mesure de prudence et un honneur".

Les mots qu'il faut répéter

"Je le répète ce soir", ajouta M. Ernest Lapointe: "le service outre-mer demeure volontaire. Vous m'entendez vous le dire, mais vous verrez que dès demain il se trouvera des esprits brouillons pour déclarer que je ne l'ai jamais dit et qu'il faudrait que je me prononce catégoriquement sur ce sujet. Je le regrette pour ces imposteurs, mais j'ai toujours tenu mes promesses et j'ai l'intention de toujours les tenir. Tant pis si leurs prédictions ne se réalisent pas et si, malgré eux, la province de Québec, toujours loyale, patriote et fière, toujours consciente de ses meilleurs intérêts, désappointe par son attitude sensée tous ces pêcheurs en eau trouble, et dans le cas présent, ses plus dangereux ennemis".

WASHINGTON — Le Sénat des Etats-Unis a approuvé à l'unanimité une loi permettant aux vaisseaux américains de transporter des enfants réfugiés des zones de guerre.

Pétain dénonce les fonctionnaires qui cherchent à entraver son oeuvre

"La France nouvelle a besoin de serviteurs animés d'un esprit nouveau. Elle les aura". — Le maréchal révèle que Berlin lui refuse la permission de retourner à Paris, coeur et esprit de la nation. — Remerciements aux Etats-Unis.

VICHY — Voici quelques extraits du discours prononcé à la radio par le maréchal Philippe Pétain:

Parmi les épreuves qui nous accablent, quelques-unes portent la marque de la fatalité; elles viennent de la guerre et de la paix; nous ne sommes pas en état d'en atténuer la rigueur.

D'autres proviennent des causes mêmes qui ont conduit le pays au désastre au milieu de la démoralisation et de la désorganisation, qui, comme la gangrène, ont envahi le corps de l'Etat, y introduisant la paresse et l'incompétence — parfois même le sabotage systématique — en vue de susciter le désordre ou la révolution internationale.

Ces causes ne sont pas disparues avec le changement des institutions: elles disparaîtront seulement avec un changement des hommes.

Propagande perfide

Dans plusieurs circonstances, j'ai pu constater avec un réel chagrin que les intentions du gouvernement ont été déformées et dénaturées par une propagande perfide, et que des mesures bien mûries n'ont pas donné de résultat par suite de l'inertie, de l'incapacité ou de la trahison d'un trop grand nombre d'agents exécutifs.

Ces faiblesses et ces trahisons seront recherchées et punies. La France nouvelle a besoin de serviteurs animés d'un esprit nouveau, et elle les aura.

Paris, coeur de la France

Paris, le coeur et le cerveau de la nation, le creuset dans lequel, en tout temps, se sont élaborées les destinées du pays, demeure aux yeux de tous les Français le siège naturel de l'autorité gouvernementale.

J'ai appris sans surprise que la population de Paris, si sensible et si fière, s'étonne de l'absence de ses chefs et surtout de celle du chef de l'Etat.

Je sais que toute la population de la zone occupée considère, non sans raison, que si le gouvernement résidait dans Paris il serait mieux placé pour prendre soin d'elle de façon plus efficace.

Je partage ces sentiments.

Immédiatement après que l'armistice fut entrée en vigueur, son gouvernement s'est efforcé d'obtenir du gouvernement allemand un retour possible à Paris et à Versailles.

Le 7 août le gouvernement allemand m'a informé que, tout en maintenant son acceptation du principe déjà énoncé dans la convention d'armistice, il ne pouvait pas autoriser un tel transfert pour des raisons de caractère technique, et cela aussi longtemps que certaines conditions matérielles n'auraient pas été réalisées.

Nous devons donc attendre encore plus longtemps, mais je pense pouvoir vous assurer que ce n'est plus maintenant qu'une question de délai. Je puis ajouter que j'espère le retour aussi ardemment que vous. Mais pour nous tous aujourd'hui la patience est peut-être la forme la plus nécessaire du courage.

Fermeté et patience

Il n'y a plus de place pour les mensonges et les illusions. Tous les Français doivent subir l'inévitable fermement et patiemment. Le rôle du gouvernement est de les aider tous en cela par une action constance, inspirée par la seule passion du bien public.

L'un des problèmes de la réhabilitation, la rupture des communications, peut ajouter au danger de famine. Nous allons donner deux milliards de francs aux paysans français pour les aider dans leur situation difficile.

Un autre grand problème, c'est celui de nos gens que nous devons rapatrier dans leurs foyers; ceux qui ont été forcés de fuir sont au nombre de centaines de milliers, même de millions.

Merci aux Etats-Unis

Je manquerais à mon devoir si je n'exprimais pas en cette occasion mes chaleureux remerciements envers la générosité américaine. Grâce à elle, en quelques semaines, plus de mille wagons d'aliments et de vêtements ont été distribués à la population réfugiée dans la zone libre, tandis qu'un nombre considérable d'autres wagons sont allés à la population nécessiteuse de Paris.

Cette aide est d'une valeur incalculable en elle-même, et a une valeur encore plus grande par le gage qu'elle nous apporte de l'amitié américaine envers notre pays.

Nous avons préparé avec l'aide de la Croix-Rouge française et du comité américain pour l'aide aux réfugiés, un vaste programme de secours et de reconstruction.

La jeunesse française

Parmi les plus grandes victimes de la guerre se trouve la jeunesse française. Nous comptons beaucoup sur la nouvelle jeunesse française pour l'avenir de la France. Un cours d'instruction complet sera préparé pour la jeunesse de France, de façon qu'elle puisse contribuer adéquatement à la résurrection du pays.

Je ne puis pas terminer ce discours sans dire à la France, occupée et non occupée, que nous devons tous travailler ensemble à restaurer notre pays.

Le procès de Riom contre les "responsables" de la guerre

RIOM, France — Le régime du maréchal Philippe Pétain a formellement traduit devant un tribunal dont le jugement sera sans appel le gouvernement et les chefs militaires qu'il tient responsables d'avoir trahi la Troisième République en la lançant, alors qu'elle était loin d'y être préparée, dans une guerre où elle a connu la défaite la plus humiliante de son histoire.

Dans l'acte d'accusation qui a été lu en public, on ne trouve aucun nom. Les inculpés y sont désignés sous le terme générique de "Messieurs X..." C'est le tribunal lui-même qui fixera les responsabilités.

Peu de temps après que la haute cour de Riom eut commencé ses procédures, le maréchal Pétain, dans une allocution prononcée à la radio, a déclaré que si la France était tombée aussi bas, la faute en était à la paresse, à l'incompétence de ses chefs et même à des actes de sabotage qu'ils ont commis.

On croit que M. Edouard Daladier, ancien premier ministre, et le général Marie-Gustave Gamelin, ancien commandant des armées alliées, devront comparaître devant la cour de Riom.

L'acte d'accusation dit qu'un nombre indéterminé "de ministres, d'anciens ministres et leurs subordonnés civils et militaires immédiats" ont trahi la confiance que le peuple avait mise en eux. Il demande que le tribunal instruise une enquête sur les agissements des hommes publics de la période de l'avant-guerre et de la guerre et qu'il porte ensuite des accusations spécifiques contre les individus responsables. Les noms de ces responsables seront annoncés à mesure qu'on les découvrira. Ils subiront ensuite un procès public, dans quelques semaines.

L'acte d'accusation dit: "Des crimes et des offenses ont été commis par des ministres, d'anciens ministres et leurs subordonnés immédiats dans l'exercice de leurs fonctions. Ils n'ont pas été fidèles à leurs devoirs et ils ont trahi la confiance que le peuple avait placée en eux. Ils ont posé des actes qui ont contribué à faire passer la France de l'état de paix à l'état de guerre, avant le 4 septembre dernier. Ils ont plus tard posé d'autres actes qui ont aggravé les conséquences de la situation qu'ils avaient eux-mêmes créée. Ces actes ont été autant d'attentats contre la sécurité de l'Etat. Ils ont été commis par des personnes dont l'identité sera établie par l'enquête que ce tribunal instruira".

A l'étude des problèmes agricoles de l'Ouest

Voilà quatre ministres qui se sont mis à l'aise pour travailler. Il faut dire que le jour où la photographie a été prise, Winnipeg était l'endroit le plus chaud du Canada. De droite à gauche, l'hon. D. B. Mullen, ministre de l'agriculture de l'Alberta; l'hon. John Bracken, premier ministre du Manitoba; l'hon. J. G. Taggart, ministre de l'agriculture de la Saskatchewan, et l'hon. D. L. Campbell, ministre de l'agriculture du Manitoba.

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Mercredi 14 août

Des armadas d'avions de plongée et de combat allemands — on a estimé qu'il y en avait 300 au-dessus de la seule côte sud-est de l'Angleterre — ont renouvelé aujourd'hui leurs attaques massives.

La région des Midlands, grand centre industriel de l'Angleterre, a subi son bombardement le plus long et le plus terrible depuis le début des hostilités allemandes au-dessus des îles britanniques. Plusieurs personnes ont perdu la vie dans la destruction de trois immeubles.

Jeudi 15 août

De puissantes escadrilles d'avions anglais et allemands se sont affrontées aujourd'hui pour la cinquième journée consécutive au-dessus de la côte sud-est de l'Angleterre. On estime leur nombre à plus de 1,600, dont 169 ont été abattus.

Les observateurs estiment que 30 avions au moins ont pris part à un seul engagement au-dessus de la côte sud-est.

De minuit à l'aube ce matin, date où le chancelier Hitler devait faire son entrée à Londres d'après certains rapports venus d'Allemagne, les aviateurs anglais ont jeté une pluie de bombes sur la côte française, visant vraisemblablement les aéroports, les concentrations de bateaux et de troupes qui pourraient servir à une invasion de l'Angleterre.

Le haut commandement anglais en Afrique annonce que les troupes anglaises en Somalie ont dû se replier devant des forces italiennes composées de deux divisions presque entières, mais que la bataille se poursuit.

Un sous-marin non identifié a torpillé le croiseur grec "Hellé".

Vendredi 16 août

Une armada aérienne que certains observateurs militaires estiment à quelque 2,500 appareils s'est lancée aujourd'hui contre la Grande-Bretagne en une attaque formidable qui semble bien être le suprême effort d'Hitler pour écraser le centre de l'Empire britannique. Des avions ont jeté des bombes jusque dans les faubourgs de Londres, mais la capitale n'a pas été atteinte.

C'est la côte sud-est qui a essuyé les plus rudes attaques, mais aucune région de la Grande-Bretagne n'a été épargnée. On signale des attaques contre les Midlands, la grande région industrielle de l'Angleterre, contre le nord-est, le nord-ouest, le sud-ouest et le pays de Galles.

On a descendu 71 appareils allemands et les Anglais n'ont perdu que 18 des leurs.

Le gouvernement grec a ordonné une mobilisation partielle de l'armée grecque, à la suite de l'attaque d'avions, reconnus comme italiens, contre deux contre-torpilleurs grecs, venu au lendemain du torpillage du croiseur grec "Hellé".

Samedi 17 août

Les attaques aériennes contre l'Angleterre ont subi une halte aujourd'hui. Par contre, la R.A.F. a fait de nouvelles incursions fructueuses en territoire allemand.

Le président Roosevelt et le premier ministre King tiennent une conférence sur les moyens de défendre en commun l'Amérique du Nord.

Dimanche 18 août

L'aviation britannique a remporté sa plus grande victoire jusqu'à aujourd'hui en abattant 141 des 600 aéroplanes allemands envoyés contre l'Angleterre en trois raids massifs. Pour la troisième fois depuis jeudi, la région londonienne a été bombardée. Seize avions anglais seulement ont été descendus et huit des pilotes sont vivants.

En même temps, la R.A.F. a bombardé furieusement la côte française. Boulogne a particulièrement souffert. L'aérodrome militaire italien d'Addis Ababa, en Ethiopie, a également subi un assaut.

Lundi 19 août

Toute l'Angleterre est devenue zone de défense, ce qui la rend sujette, à une minute d'avis, à des mesures radicales civiles et militaires. Jusqu'ici, la zone de défense ne comprenait qu'une lizière de 20 milles des côtes est et sud, de l'Ecosse à Portland.

Les troupes britanniques ont évacué la Somalie, avec l'aide de la marine. Tout le matériel d'artillerie et une grande partie des approvisionnements ont été sauvés, le reste a été détruit.

La R.A.F. a lancé une nouvelle attaque terrible contre la côte française occupée.

Les raids sur l'Angleterre se sont ralentis aujourd'hui.

Mardi 20 août

La R.A.F., au cours de la nuit dernière et aujourd'hui, a renouvelé ses attaques contre la France occupée et l'Allemagne. Berlin a eu une alerte peu après minuit; ses quatre millions d'habitants ont dû passer une heure et 40 minutes à l'abri.

Les cercles militaires britanniques révèlent qu'un gros canon allemand installé en France a bombardé la côte sud-est d'Angleterre. Ils estiment qu'ils pourraient bombarder Londres, mais sans résultat appréciable.

Toute circulation des chemins de fer entre la France occupée et la France inoccupée a été suspendue par les autorités allemandes.

La France et le blocus

CLERMONT-FERRAND — Le ministre des Affaires étrangères, M. Paul Baudoin, a déclaré qu'il fait tout son possible pour obtenir du gouvernement britannique l'autorisation d'importer des vivres en France, malgré le blocus. Il attend encore la réponse de Londres.

M. Baudoin a ajouté que l'Allemagne lui avait donné l'assurance qu'elle n'intercepterait pas les vivres ou autres produits envoyés de l'étranger dans la France inoccupée. C'est par suite de cette assurance que M. Baudoin s'est de nouveau adressé à Londres.

Impressions d'un jeune pilote qui a combattu en France

Un jeune Américain, engagé dans l'Aviation française au début de l'hiver, a été interviewé par la Presse Canadienne. Pour des raisons faciles à deviner, l'identité du jeune pilote ne peut être révélée. Qu'il suffise de dire qu'il vient d'être accepté dans l'Aviation canadienne, qui bénéficiera de l'expérience de première main qu'il a acquise en France, où il est resté jusqu'à la dernière minute. L'une des choses qu'il a constatées, c'est que, malgré le fait que beaucoup des pilotes allemands sont très jeunes et sans beaucoup d'expérience, l'aviation nazie s'est révélée puissante et d'une précision meurtrière.

"J'ai causé un moment avec un jeune pilote de dix-neuf ans, capturé après la chute de son avion, dit-il. Il n'avait à son bénéfice que 85 heures de vol". (Alors que les pilotes canadiens et britanniques possèdent 150 heures de vol au moins, lorsqu'ils sont utilisés).

Apparemment, les Allemands utilisent pour leurs raids de jeunes pilotes inexpérimentés à qui on donne des moniteurs, ceux-ci ayant l'ordre de ne pas s'exposer, puisqu'on a pu constater souvent que le chef d'une escadrille rendue au point de destination s'éloignait en hauteur pour ne redescendre qu'au moment de donner le signal du départ. Ce qui indique que les Allemands sont prêts à risquer largement leurs appareils et leurs jeunes pilotes, mais qu'ils sont extrêmement précautionneux, quand il s'agit de leurs pilotes d'expérience.

Notre jeune Américain fut arrêté à Paris, à la veille de l'occupation, soupçonné de faire partie de la Cinquième Colonne, parce qu'il portait l'uniforme français, malgré son accent étranger. Conduit au préfet de police, il fut promptement relâché avec des excuses.

Ce jour là, l'Italie déclara la guerre à la France.

Le jeune aviateur a rapporté la conviction que le gouvernement qui fonctionne à Vichy ne représente pas le peuple de France. Ce gouvernement est dominé, dit-il, par les Allemands qui lui permettent d'exister pour s'assurer le contrôle, du moins négatif, des possessions françaises d'outre-mer, qui autrement risqueraient d'être utilisées par la Grande-Bretagne.

Ni le peuple, ni l'armée ne savaient ce qui se passait pendant les jours qui précédèrent l'armistice. Ce jour-là, ce fut une véritable stupeur.

Le jeune pilote a réussi à s'embarquer sur un navire de guerre britannique, à Bordeaux. Après avoir passé quelque temps avec sa famille à Dellas, dans le Texas, il vint s'offrir à l'Aviation canadienne.

Ecoles d'aviateurs-observateurs

La formation technique des aviateurs qui, dans l'équipage aérien moderne, font office de navigateurs, de bombardiers et de photographes, débute à l'une des 10 écoles d'aviateurs-observateurs établies pour la mise en oeuvre du plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique. Choisis à l'école préparatoire à cause de l'esprit de précision mathématique et du sens des responsabilités dont ils ont fait preuve, les apprentis-observateurs passent 12 semaines à l'école d'aviateurs-observateurs.

A ces écoles, les élèves reçoivent une solide formation en matière de navigation et de photographie aériennes. Ils y développent également l'esprit d'observation, ainsi que la faculté d'esquisser et de décrire les positions et les mouvements de l'ennemi, qualités précieuses pour mener à bonne fin les reconnaissances lointaines.

Le maintien en opération des écoles d'aviateurs-observateurs est confié à des compagnies commerciales d'aviation dotées d'une charte fédérale et fonctionnant en vertu d'un contrat passé avec le Gouvernement. Toutefois, c'est le Corps d'aviation royal canadien qui fournit les aéronefs. Pour ces écoles, on a choisi le bimoteur de reconnaissance Avro "Anson". Ce monoplan, construit d'après un plan élaboré en Angleterre, porte une cabine vitrée pour trois hommes d'équipage. Sa vitesse maximum s'établit à 188 milles à l'heure à 7,000 pieds d'altitude. Le nombre d'appareils requis à chaque école en service régulier est fixé à 18.

Le personnel attaché au C.A.R.C. relève d'officiers instructeurs appartenant à la même arme. D'autre part, outre les pilotes pour les avions à l'usage des aspirants observateurs, la direction de l'école civile fournit le personnel préposé à l'entretien des appareils et aux divers emplois inhérents au fonctionnement de l'aéroport.

La durée du cours est fixée à 12 semaines. Les élèves qui la fréquenteront auront de 18 à 32 ans et viendront de diverses régions du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni.

Le terrain de l'école d'aviateurs mesurera 18 acres de superficie. Il permettra d'y construire les édifices et bâtiments requis, ainsi que l'aménagement d'un aéroport dont la surface sera suffisamment de niveau pour permettre aux avions rapides de s'envoler dans toutes les directions. Quand aux pistes d'atterrissage, elles seront disposées en éventail et auront 3,000 pieds de longueur et 500 de largeur. Si la nature du sol ne se prête pas au service en toute saison, les pistes doivent être revêtues d'un enduit à la fois lisse et solide. Leurs dimensions seront de 2,500 par 100 pieds. De plus, la périphérie de l'aéroport doit être libre de toute obstruction.

Pour les édifices et bâtiments, on a adopté un modèle type permettant de réaliser une importante économie de temps et d'argent. L'école d'aviateurs-observateurs comporte deux hangars, dont un simple et un double, mesurant respectivement 160 par 112 pieds et 224 par 160 pieds et les édifices suivants: un entrepôt d'approvisionnement et d'équipement technique, une école de théorie, un corps de garde, un hôpital de 15 lits, un mess avec cantine, un local d'habitation pour officiers, un mess pour officiers, un local d'habitation pour aviateurs, un atelier, un garage pour appareils de transport motorisé, un bâtiment de TSF, un édifice destiné aux appareils d'orientation, un mess et local d'habitation pour sous-officiers, une salle de récréation et un terrain de jeu.

L'école de théorie renferme des classes pour l'enseignement de la photographie aérienne, du travail de reconnaissance et de navigation aérienne.

A la sortie des écoles d'aviateurs-observateurs, les aspirants se rendront à l'une des six écoles de bombardement et de tir.

GRENOBLE, France—Le journal Le Petit Dauphinois rapporte, de Vichy, que le gouvernement français projette de faire subir une "purge" au cinéma et à la radio du pays qui, dit-il, sont largement responsables "de la dépravation de l'esprit français".

Une jeune artiste de Lorette

Une nouvelle artiste catholique a été découverte dans la personne de Mlle Noëlla Gauthier, de Lorette, qui vient de terminer une peinture, "la Mort de saint Joseph", auprès de laquelle on la voit photographiée. Le travail avait été confié par l'église de Saint-Thomas, P.Q., à une religieuse de Lorette. Trop malade pour exécuter la commande, elle chargea Mlle Gauthier de la faire à sa place, et voici le résultat. Notre jeune compatriote est âgée de 25 ans. Née en Colombie-Britannique, elle habite le Manitoba depuis l'âge de quatre ans. Mlle Gauthier s'est déjà fait connaître par des peintures historiques exécutées pour la Société Historique de Saint-Boniface.

Un bon serviteur de la patrie: le capitaine Cossette, R.C.N.

Le journalisme mène à tout. C'est prouvé. Mais un exemple qui illustre admirablement ce dicton est, sans contredit, celui du capitaine J.-O. Cossette, ancien reporter de Montréal, qui occupe aujourd'hui l'une des fonctions les plus responsables et les plus éminentes de notre marine de guerre: celle de secrétaire naval. Selon les règles de la hiérarchie navale, le capitaine Cossette a atteint le sommet. Il existe sans doute quelques rares postes plus élevés, mais ils touchent à d'autres services navals. Le champ d'action du capitaine Cossette est plus particulièrement bureaucratique et administratif.

C'est la première fois que le secrétaire de la marine royale du Canada est un homme du pays. Avant le capitaine Cossette, les titulaires de ce poste important furent tous des officiers d'Angleterre. Pour la première fois que notre marine de guerre déroge à ses traditions, il y a lieu de nous réjouir qu'elle ait choisi un Canadien français de la province de Québec.

Le secrétaire naval nous a accordé un entretien à ses bureaux d'Ottawa. Impeccable dans son uniforme d'un blanc frais, le capitaine Cossette donne l'impression d'un homme rigoureusement discipliné. Trappu, musclé, le front symétriquement encadré d'une chevelure vigoureuse, il adoucit son abord austère d'une caresse familière sur le fourneau culotté de sa pipe.

Ayant littéralement assailli le secrétaire naval de questions sur son passé, nous pouvons reconstituer certaines phases typiques de cette vie rude, entièrement consacrée au service de la patrie.

Joseph-Oscar Cossette naquit à Valleyfield, P.Q., le 3 octobre 1890. Son père, M. Octave Cossette, ancien entrepreneur de cette ville, où il habite encore, avait lui aussi le goût de l'aventure. Alors qu'il avait 11 ans et qu'il habitait avec ses parents, à Champlain, P.Q. (près des Trois-Rivières), il partit pour New-York, où il commença à faire de la navigation au long cours, comme mousse à bord d'un navire qui voyageait entre la métropole américaine et Valparaiso, Chili. Il fallait alors doubler le cap Horn, au sud de la Patagonie, pour atteindre la côte ouest de l'Amérique latine, car le canal de Panama n'était pas encore percé. Le père du secrétaire naval fut aussi zouave pontifical, en 1869-70. Sa mère, née Eléonore Baillie, mourut en 1896.

Celui qui dirige actuellement le secrétariat de la Marine de guerre fit ses études au collège Saint-Thomas d'Aquin et à l'institut Gault, de Valleyfield, avant d'entrer au service d'une filature de l'endroit, à titre de dessinateur. Plus tard, il passa au journal "La Patrie", de Montréal, où il fit du dessin et du reportage général. "L'après-midi et le soir, nous dit-il, je faisais du théâtre. Je fréquentai donc le monde de la scène qui divertissait Montréal en ce temps-là". Et le capitaine nous cite une foule de noms connus du théâtre d'avant-guerre, des gens qui sont morts depuis ou qui vivent encore, mais avec lesquels il a perdu tout contact dans ses voyages lointains.

"Un jour, raconte le capitaine Cossette, le chef de l'information de "La Patrie" (M. Oswald Mayrand, qui en est aujourd'hui le rédacteur-en-chef) me pria de passer chez un courtier de la rue Saint-Paul afin d'y cueillir les mercuriales du jour. C'est le rédacteur de la page de finance qui se chargeait ordinairement de cette course. Chemin faisant, je rencontrai un camarade de collège qui m'accompagna chez le courtier. Une fois arrivé, mes yeux s'arrêtèrent sur une affiche qui invitait les jeunes gens à s'enrôler dans la marine.

—Voilà une vie qui m'irait! m'écriai-je. Et mon ami de s'éprendre lui aussi de la vie de marin.

"De retour au journal, je confie à M. Mayrand ma décision de quitter le journalisme pour entrer dans la marine. M. Joseph Tarte, propriétaire du journal, ne voulut pas entendre parler de mon projet. Il faut dire qu'alors, dans la province de Québec, l'opinion n'était guère favorable à notre marine de guerre, qui venait à peine d'être instituée.

—C'est une folie de jeunesse que vous regretterez! me dit M. Tarte. La vie de marin est plus dure que vous ne l'imaginez.

"On promet tout de même de garder mon emploi durant un an, au cas qu'il me prît l'idée de revenir.

"L'officier recruteur à qui je m'adressai me jugea trop âgé pour le Collège naval, qui venait d'être fondé, à Halifax. J'avais en effet dépassé la limite d'âge pour l'immatriculation. J'offris alors de servir comme commis aux écritures, ce à quoi il acquiesça sur-le-champ. Le soir, j'allai à Valleyfield saluer mon père et lui annoncer le changement prochain de mon état civil. Il ne posa aucune objection et m'approuva même d'emblée. Le lendemain, à Montréal, mon ami avait changé d'idée; je partis donc seul pour Halifax. C'est ainsi que j'entrai dans la marine, il y aura bientôt trente ans.

L'une des difficultés que le capitaine Cossette eut à surmonter dès son arrivée à Halifax fut son ignorance totale de la langue anglaise.

—Je savais à peine dire "yes" ou "no", nous confie-t-il. Comme je postulais un poste de commis aux écritures, il fallut recourir aux bons offices d'un interprète. Par ce truchement, j'appris qu'il n'y avait pas de vacance dans le service où je me dirigeais, et qu'il ne me restait plus qu'à revenir à Montréal. J'offris alors à l'officier de commencer comme simple matelot, ce qu'il m'accorda. L'argent dont je disposais alors servit à rémunérer un professeur de l'université Dalhousie qui m'enseigna l'anglais, deux heures par jour, six jours par semaine. Ayant appris l'anglais à mes propres frais, je connais donc le prix du bilinguisme. Plus tard, le même professeur fut désigné à l'enseignement de l'anglais à tous les matelots de la base navale qui le connaissaient insuffisamment. Comme j'étais déjà préparé à suivre ces cours, je n'en manquai aucun, comme bien vous pensez.

—Aux premiers jours, cette vie de discipline, à bord d'un navire, a dû vous paraître passablement dure, n'est-ce pas?

—Naturellement, mais je n'étais pas trop douillet. Je m'y fis assez vite. Vous pouvez cependant imaginer les situations qui se produisirent à tout bout de champ quand les officiers me donnaient des commandements que je ne comprenais pas. Et ces officiers étaient, pour quelques-uns d'entre eux, des durs à cuire qui avaient eux-mêmes passé par la discipline de fer de la marine britannique, au temps de la navigation à voile.

Le secrétaire naval fit ses premières armes à bord du "Niobé". Il fut désigné avec cinquante autres marins pour représenter notre force navale au couronnement de feu George V. Deux mois plus tard, il revint d'Angleterre et faillit perdre la vie dans le naufrage du "Niobé", en 1911.

En octobre 1913, il fut promu chef aux écritures, au Collège naval du Canada. En 1917, lors de la désastreuse explosion de Halifax, le Collège naval fut durement atteint. "Je fus l'un des rares hommes à n'avoir pas été blessé", nous dit le capitaine. A la suite de l'explosion, le collège fut déménagé à Kingston, Ont., puis à Esquimalt, Colombie-Britannique.

De décembre 1919 au mois d'août 1920, le capitaine participa à l'expédition britannique contre les Bolchévistes, dans la mer Baltique, à bord du croiseur "Dauntles", de la Marine impériale. Il fut ensuite secrétaire du capitaine du croiseur canadien "Aurora", à Halifax, aux Antilles, et au cours de manoeuvres qui nécessitèrent un voyage, par le canal de Panama, jusqu'à Vancouver, Esquimalt et Comox, sur la côte canadienne du Pacifique. L'"Aurora" fut confié plus tard aux démolisseurs.

Le capitaine Cossette fut commissaire en chef à Esquimalt durant quatre ans et demi, puis à Halifax, durant cinq ans et demi. Il passa ensuite en Angleterre afin de suivre un cours d'ordre technique, et il fut aussi attaché à l'Amirauté.

Nous demandons au secrétaire naval s'il a toujours aimé la vie de marin, ou s'il n'a pas, parfois, regretté d'avoir quitté le journalisme.

—Vivre sur l'eau comporte, je l'avoue, des épisodes de fatigue, d'isolement, et aussi des privations de temps à autre, surtout quand on n'est pas passé par le collège naval et qu'on a commencé par la vie dure de simple matelot. Mais, dans l'ensemble, c'est une vie de franche camaraderie, de voyages lointains, de sain divertissement. Et si je retrouvais mes vingt ans et que j'eusse encore l'occasion de me choisir une carrière, je n'hésiterais pas à m'orienter vers la Marine de guerre. Quand on a commencé au bas de l'échelle, comme dans mon cas, on acquiert une précieuse expérience. C'est avec plaisir que j'ai vu mon fils entrer dans la marine canadienne, il y a deux ans. Il fait actuellement du service dans la marine de guerre britannique. Je n'ai pas de nouvelles de lui depuis quelque temps, mais je sais qu'il est à bord du cuirassé "Valiant", après avoir servi sur le "Warspite".

Le capitaine Cossette a aussi une fille, dont le mari, qui est médecin, est à l'armée.

—Que comptez-vous faire une fois que vous aurez pris votre retraite? demandons-nous au capitaine, en le quittant.

—J'aurais aimé prendre ma retraite au mois d'août, cette année, répond-il, mais à cause de la guerre, j'ai décidé de n'enlever l'uniforme qu'au lendemain de notre victoire. Alors, j'irai tout probablement m'établir à Victoria, sur l'île Vancouver, car ma femme tient à vivre au bord de la mer. Et, comme elle, je ne demande rien de mieux que d'avoir l'océan à ma porte. Si l'on respecte mes volontés, c'est dans la mer que je serai enseveli…

BERLIN — La radio de Berlin annonce comme dépêche venant de Vichy, France, que tous les Français qui possèdent des navires ou embarcations propres à prendre la mer, de quelques dimensions qu'ils soient, doivent les déclarer immédiatement aux autorités navales françaises.

L'antisémitisme en France

PARIS — Il se publie un journal antisémitique, le "Pilori", que des jeunes gens pleins de feu vendent dans les rues en criant le titre de toute la force de leurs poumons avec cette ritournelle: "Achetez le Pilori, journal officiel contre les Juifs!"

Un journal demande la réouverture de l'hôtel des ventes de la rue Drouot, mais à la condition que les Juifs en soient rigoureusement exclus.

La dissolution de la franc-maçonnerie et des autres sociétés secrètes en France

VICHY, France — Par un décret paru à l'Officiel, la dissolution de la franc-maçonnerie et des autres sociétés secrètes s'étend à toute la France: non seulement à la France libre, mais à la France occupée.

Les peines vont jusqu'à deux années d'emprisonnement pour quiconque sera trouvé coupable de contribution au maintien ou à la reconstitution de ces sociétés dissoutes. Si les coupables sont des étrangers, ce sera pour eux l'expulsion de France.

Le préambule du décret dit qu'aucun gouvernement, spécialement dans les circonstances présentes, ne peut tolérer l'existence de groupes poursuivant des buts secrets.

Une lettre des anciens combattants de France au maréchal Pétain

PARIS, via Berlin — Fidèles au désir du gouvernement de Vichy, les groupements d'anciens combattants français ont nommé une commission de neuf membres avec mission de préparer la fusion des différentes associations en une Légion nationale des anciens combattants.

Dans une lettre au maréchal Pétain, les anciens combattants disent que la défaite de la France est due à la crainte du travail, au manque de sens des responsabilités, au manque de conscience, à l'anarchie et à la crainte d'avoir des enfants.

"Si nous voulons la résurrection de la France, dit la lettre, les adultes doivent développer l'esprit de la réussite et éduquer les enfants dans ce sens".

Les écoliers de France étudieront les discours de Pétain

VICHY, France — Les discours prononcés par le maréchal Pétain les 16, 20, 23 et 25 juin, à l'occasion de la défaite de la France et de l'armistice, seront remis entre les mains des élèves des écoles primaires, secondaires et supérieures de France et seront commentés par quelques-uns d'entre eux chaque jour dans chaque maison. Le ministre de l'Education fait aussi savoir que chaque séance scolaire sera précédée d'une minute de silence en mémoire des Français morts à la guerre de 1914-18 et à la présente guerre.

VOLUME XXVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 21 AOUT 1940 — NUMERO 16

Lorsque vous entendrez dire que la France est perdue, ne le croyez pas, dites qu'elle ressuscitera, et joignez les mains afin que l'heure soit proche.
René BAZIN (La douce France).

LA LIBERTÉ

Un champ qui tombe en friche, c'est une portion de France qui meurt; une jachère de nouveau emblavée, c'est une portion de France qui renait.
Maréchal PETAIN.

La crise du blé

La crise du blé, qui devient pour nous un problème d'importance nationale, n'est pas nouvelle. Elle date de dix ans déjà. Mais, hélas! au lieu de s'atténuer avec le temps, elle s'aggrave d'une façon désespérante. La guerre, en favorisant l'ennemi et en nous faisant perdre presque toute notre clientèle d'Europe, nous a porté un dernier coup qui sera dur à supporter.

La situation revêt un caractère tragique révoltant. Alors que dans l'ancien continent, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants sont à la ration et se demandent s'ils auront à manger demain, le Canada, lui, a des monceaux de blé dont il ne sait que faire et d'où le cultivateur ne peut retirer le fruit de son travail.

Quelques-uns se demandent sans doute pourquoi l'Ouest continue à produire tant de blé qui ne trouve plus acheteur comme autrefois. Puisque la crise est vieille de dix ans déjà et ne semble pas devoir disparaitre de si tôt, on aurait pu y remédier dans une certaine mesure en faisant évoluer l'industrie agricole vers une production plus diversifiée. Le fait est que si certaines régions des provinces des prairies se prêtent à la culture mixte, beaucoup d'autres ne sont réellement propres qu'aux céréales.

En tout cas, le déclenchement des hostilités en Europe ne pouvait guère favoriser une politique de restriction. Trop de cultivateurs gardaient le souvenir de l'autre guerre qui avait été pour eux l'âge d'or — c'est le cas de le dire — et voyaient déjà le prix du blé atteindre les mêmes hauteurs astronomiques. Mais les guerres se suivent et ne se ressemblent pas. Il aurait fallu être à même de prévoir la tournure des événements militaires, et nous avions tous foi dans la victoire des Alliés.

Cependant, cette affreuse tuerie cessera bien un jour, par la force des choses. Aux peuples exténués et affamés de là-bas, le Canada pourra alors fournir le blé dont ils auront un pressant besoin. L'attitude la plus sage pour le moment, — même avec les risques qu'elle comporte, — est sans doute de continuer dans la même voie. Puissent les années d'après-guerre nous donner raison!

✦ ✦ ✦

Mais la crise entre dans une phase nouvelle tout à fait inconnue jusqu'ici. Le Canada n'a plus assez d'élévateurs pour recevoir les récoltes de blé qui s'accumulent. La Commission du Blé, soucieuse de donner à tous les producteurs leur part équitable de l'espace d'emmagasinage disponible, a décidé que chacun d'eux aurait droit, pour commencer, à cinq minots de blé, d'orge et d'avoine par acre semé. Cela couvre à peu près un quart de la récolte totale, estimée à 460 millions de minots. Le cultivateur reste donc avec les trois quarts de son grain sur les bras et presque sans argent pour faire face à ses obligations et poursuivre son travail.

C'est cette situation très grave qui a fait prendre à l'hon. John Bracken, premier ministre du Manitoba, l'initiative de convoquer une conférence de représentants agricoles des trois provinces. On n'a pas eu de peine à s'entendre rapidement sur le remède à proposer: des prêts de banque aux cultivateurs sur la garantie du grain emmagasiné sur leurs fermes. Le projet doit d'abord obtenir l'approbation du gouvernement fédéral. On voudrait aussi soustraire à toute réclamation des créanciers ce grain garantissant le prêt de la banque.

L'affaire est entre les mains d'Ottawa qui décidera. Il faut s'attendre à ce que des réclamations s'élèvent de certains milieux de l'Est toujours prêts à accuser l'Ouest de vouloir tout accaparer. Mais le problème est certainement d'ordre national et ne peut échapper à l'attention des autorités fédérales. Si celles-ci refusent aux cultivateurs la protection nécessaire dans les circonstances, les provinces se verront obligées d'avoir recours au moratorium, — solution certainement moins recommandable.

DONATIEN FRÉMONT

Une prédiction de Chesterton

Le prophétique Gilbert K. Chesterton, dont les écrits posthumes viennent de paraitre en un volume intitulé: "The End of the Armistice" a fait preuve d'une vision intuitive extraordinaire de la situation d'après-guerre. Il avait averti son pays que l'Autriche serait conquise — et il avait prédit la subjugation de la Pologne lorsqu'il écrivit: "Si et quand la nouvelle Allemagne fera un pas pour violer les frontières actuelles (et qui sont anciennes) de la Pologne, alors je saurai que j'avais raison".

Il avait prévu le pacte russo-allemand: "Le patriote prussien a beau se pavoiser d'aigles et de croix, au fait il arborera toujours le drapeau rouge. Le Prussien et le Russe s'entendront au sujet de tout, et surtout de la Pologne".

William C. Bullit, ambassadeur des Etats-Unis en France, a déclaré dimanche, à Philadelphie, que Hitler attaquera les Etats-Unis, si l'Angleterre est défaite. Il s'est dit convaincu, d'après sa propre expérience, que les Etats-Unis sont en aussi grand danger aujourd'hui que l'était la France il y a un an.

Le vrai sens de la révolution nationale qui s'opère actuellement chez les Français

Ni régime totalitaire, ni régime cherchant à gagner les bonnes grâces des traditions qui ont fait dans le passé la grandeur de la France. — Famille, travail, patrie. — La nouvelle constitution et les pouvoirs conférés au maréchal Pétain.

La réforme politique qui vient de s'effectuer en France donne lieu, au Canada et aux Etats-Unis, à des interprétations souvent tendancieuses et il est parfois difficile de se faire une idée exacte de la situation. Si les critiques et les commentaires plus ou moins malveillants ont libre cours dans la presse, il est juste de faire entendre aussi la voix des autorités françaises responsables du nouvel état de choses. Nous avons pu obtenir de sources officielles des indications propres à éclairer nos lecteurs sur cet important événement et nous les engageons à lire attentivement l'exposé qui suit:

Une propagande intéressée s'efforce de faire croire tantôt que la France est tombée aux mains d'un parti qui vise, par l'adoption de procédés copiés des régimes totalitaires, à assurer sa dictature sur le pays, tantôt que son gouvernement espère, par l'adoption de mesures plus fictives que réelles, s'assurer les bonnes grâces des vainqueurs en feignant de s'intégrer au système politique, économique et social qui leur est commun.

Deux assertions fausses

L'une et l'autre des ces assertions, qui mettent en cause le désintéressement et la sincérité du chef de l'Etat français et de ses collaborateurs, doivent être énergiquement contredites.

La révolution nationale qui est en train de s'opérer en France ne s'écarte d'aucune des traditions qui ont fait dans le passé la grandeur de notre pays. Elle ne renie aucun des idéals pour lesquels le peuple de France a souffert et combattu; mais elle ne permet plus qu'une politique démagogique frappe d'impuissance les efforts des meilleurs Français.

Famille, travail, patrie: le maréchal Pétain a défini dans ces trois mots les assises de la France rendue à la conscience des réalités permanentes auxquelles ses institutions se subordonnent.

Famille, travail, patrie

Aux droits théoriques de l'individu seront substitués les droits réels de la famille, première cellule vivante de la nation. L'Etat, protecteur des foyers, assurera leur sécurité et leur durée. Un ministère spécial a pris charge de tous les problèmes de la jeunesse et de la famille. Sous son égide, les jeunes recevront, hors de toute distinction de classe et de tout penchant, dans une atmosphère de collaboration fraternelle, une préparation morale et physique adaptée à toutes les exigences de la renaissance française. Le travail se verra restituer sa dignité et ses prérogatives. Une législation financière et économique appropriée renforcera l'attache du paysan à la terre.

L'idée de patrie sera rétablie dans sa primauté et intégralité à l'enseignement quotidien de l'école. Les intérêts particuliers lui seront subordonnés.

L'oeuvre de réforme entreprise ne sera ni le fruit d'une improvisation de circonstance, ni une copie hâtive des régimes totalitaires de nos voisins. Elle conservera leur place aux valeurs morales comme aux réalités humaines sur lesquelles repose la civilisation chrétienne.

La nouvelle constitution

La première des réformes, qui commande toutes les suivantes, est celle dont la constitution a fait l'objet. Forte de ses pouvoirs, l'assemblée nationale réunie à Vichy le 10 juillet a confié au maréchal Pétain, par 569 voix contre 80, le soin "de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle constitution de l'Etat français".

L'Etat français s'est trouvé incarné en la personne d'un chef, nommément désigné par une loi conforme au voeu le plus manifeste de l'opinion. A ce chef il appartient désormais d'édifier la nouvelle constitution et de l'aménager selon l'intérêt national. En émettant leur ultime vote, les Chambres élues par la nation ont formellement invité la nation à sanctionner cette réforme dès que les circonstances le permettront et à consacrer ainsi l'abolition du régime ancien et la création du régime nouveau, pour que les actes issus de la loi du 10 juillet s'étagent logiquement.

Les fonctions du chef

Par l'acte constitutionnel No 1, le maréchal Pétain déclare assumer les fonctions de chef de l'Etat français. L'acte No 2 définit lesdites fonctions. Elles consistent dans la nomination et la révocation des ministres et des secrétaires d'Etat responsables devant le Maréchal, ainsi que des titulaires de tous les emplois civils et militaires au recrutement desquels la loi ne pourvoit pas autrement. Elle comporte la disposition de la force armée, le droit de mettre le territoire en état de siège, le droit de grâce et d'armistice, ainsi que la faculté de négocier et de ratifier les traités avec l'étranger, avec les représentants diplomatiques régulièrement accrédités auprès du chef de l'Etat. Celui-ci, enfin, ne se borne pas à promulguer et à exécuter les lois; il détient le pouvoir législatif en Conseil des ministres dans les cas de tension extérieure ou de grave crise intérieure et, dans les circonstances présentes, jusqu'à la formation de nouvelles assemblées législatives. Le Sénat et la Chambre des Députés, aujourd'hui ajournés, subsisteront pendant le même temps, mais ne se réuniront que sur convocation.

L'acte No 4 règle le cas où les pouvoirs du chef de l'Etat auraient à changer de mains avant la promulgation de la constitution nouvelle. Il désigne comme le successeur du maréchal Pétain M. Pierre Laval, ministre secrétaire d'Etat, vice-président du Conseil, et prévoit l'élection éventuelle d'un second successeur par le Conseil des ministres.

Ainsi, le régime politique apparait comme très simplifié. Il permet un action rapide et cohérente, celle même dont l'administration du pays ne peut se passer aujourd'hui.

Naturalisations

La loi du 22 juillet 1940 permet maintenant de réviser des naturalisations, trop souvent entachées d'abus, qui ont été prononcées sous l'empire de la loi du 10 juillet 1927.

La loi du 23 juillet 1940 fait déchoir de leur nationalité les Français qui ont quitté la France entre le 10 mai et le 30 juin 1940 sans motifs légitimes ou sans ordre de mission régulièrement délivré. Leurs biens peuvent être confisqués.

La loi du 17 juillet 1940, qui fixe les conditions d'accès aux fonctions publiques, stipule que nul n'y pourra prétendre sans être né de père français. Il n'existe d'exception que pour les candidats qui ont servi eux-mêmes ou dont le père a servi dans l'armée française, soit à titre d'étranger, soit à titre de combattant, durant les campagnes de 1914-18 ou de 1939-40.

TRIBUNE LIBRE

La rédaction de la "Liberté" n'est pas responsable des communications qui paraissent sous cette rubrique. Nous ne publions que des lettres signées. Les correspondants peuvent cependant user d'un pseudonyme, à la condition que leurs nom et adresse nous soient connus.

Le Canada français ne doit rien à la France

Winnipeg, Man., le 17 août 1940.

Monsieur le Directeur,

J'ai lu, récemment, et avec un certain intérêt, votre réponse à l'article du Très Révérend Père Crenier.

Il n'entre pas dans mes ambitions, Monsieur le Directeur, de vouloir analyser les causes de la défaite de la France, encore moins de me poser en juge dans ce différend d'idées qui existe actuellement entre vous, Monsieur, et le Père Crenier, de la province de Québec.

Mais, puisque vous m'y donnez l'occasion, je veux cependant souligner, à vous, Français de France et du Canada, cette erreur commune qui vous fait croire encore que nous, Canadiens français, devons tout à la France.

Prétendre que le Canada français doit tout à la France, c'est, Monsieur le Directeur, tomber dans une erreur qui n'a plus sa raison d'être, c'est afficher son ignorance complète en la matière, et — pour ceux-là qui connaissent notre histoire — c'est faire esprit de mauvaise foi, c'est laisser toujours percer un de vos défauts nationaux, qui est fille de l'orgueil.

Je ne mettrai jamais en doute, Monsieur le Directeur, que nous devons à la France notre langue, nos traditions, notre foi. Et je ne contesterai jamais la valeur de la civilisation française. Mais vous avouerez avec moi, Monsieur le Directeur, qu'il eut été très difficile pour les Français d'alors de nous léguer la civilisation chinoise. Si l'héritage a une certaine importance, le mérite du testateur vaut ce qu'il vaut: ce qu'il nous a donné, il l'a fait inconsciemment.

Et ensuite, Monsieur le Directeur, que devons-nous à la France? Rien... si ce n'est qu'elle nous a abandonnés lâchement et pour toujours, après les capitulations de Montréal et de Québec. Elle nous a laissés pauvres et sans ressources au milieu de vainqueurs assoiffés de vengeance, affamés de richesse. Pauvres, parce qu'elle n'a pas même daigné rembourser son papier-monnaie émis dans la Nouvelle-France; sans ressources, parce que la France avait tout réquisitionné chez le colon canadien pour gagner sa guerre avec l'Angleterre. Et alors, commence pour nous le règne de la terreur. Le vainqueur veut faire du Canada une colonie essentiellement anglaise; tous les moyens sont bons: ruse, perfidie, menaces. On fait disparaitre les lois françaises, on écarte les Canadiens français des emplois publics, leur langue n'est plus celle de la colonie, on les oblige à prêter un serment contre leur religion; bref, on ne leur donne plus même le droit d'exister. Et des années et des années durant, le Canadien français lutte désespérément. Il veut exister, il veut vivre. Et pour atteindre son but, il va jusqu'à l'ultime sacrifice: combattre aux côtés de son mortel ennemi. Et pendant ce temps que fait la France pour ses enfants du Canada? Rien... pas même un mot de protestation.

Et les années passent, et les luttes qui se livrent maintenant au parlement deviennent plus ardentes, plus cruelles, plus terribles. Notre cause semble un moment perdue. Et pendant que les Canadiens français se débattent avec l'énergie du désespoir pour vivre et survivre, non seulement la France se cantonne dans un mutisme dégradant, mais plusieurs de ses écrivains d'alors ne se gênent pas pour ridiculiser nos moeurs, nos habitudes, notre manière de vivre; et, par toutes sortes de moyens sataniques essaient, dans leurs écrits, de nous trouver maintenant des affinités avec les indigènes du pays.

Mais Dieu écoute enfin nos supplications, nos prières. Le bon sens et la justice triomphent. Et, morceau par morceau, d'arrache-pieds, nous faisons graduellement la conquête de nos libertés politiques, nationales et religieuses. Dans ces conquêtes, la France n'y est toujours pour rien!

Aujourd'hui, sur les bords du Saint-Laurent majestueux, vit un petit peuple heureux, avec ses institutions à lui. Il a son parlement, ses écoles, ses universités. Modéré dans ses ambitions, sobre dans ses idées, il mène la vie de l'honnête homme. Tout fonctionne à merveille dans son pays, et en vain, dans ses oeuvres de libération, de construction et d'édification, y chercherait-on la main du Français. Non, Monsieur le Directeur, ce que nous avons au Canada est bien à nous et nous ne devons rien à personne. Au contraire, la France commence déjà à nous devoir! Notre participation volontaire et de plein gré à la guerre de 1914; notre décision spontanée à nous jeter dans la mêlée en septembre passé, tout cela, Monsieur le Directeur, sont des gestes que nous n'étions nullement tenus de faire.

Et, M. le directeur, qui sait si, dans un avenir rapproché, la France ne nous devra pas davantage? L'Angleterre, dans sa victoire, pourra-t-elle sortir la France de son marasme et de son chaos? L'Angleterre pourra-t-elle redonner à la France son ancienne grandeur? Qui ne vous dit que la France, après le traité qui terminera cette guerre, ne deviendra pas un pays de troisième ordre?... Et Québec pourra fort bien devenir le centre intellectuel français du monde entier, et pour un certain temps, le foyer de la civilisation française. Rien d'impossible, de nos jours M. le Directeur. La France nous sera redevable alors, non seulement d'avoir porté bien haut le prestige de sa civilisation en Amérique, mais encore d'avoir sauvé le génie français du néant.

JULIUS.

A travers le premier annuaire de la province du Manitoba

(Troisième article)

Le premier Annuaire du Manitoba, après une notice générale sur la fondation de Saint-Boniface, expose ainsi le point de vue économique:

"Saint-Boniface est le terminus projeté de la ligne d'embranchement du Pacifique Canadien, qui communiquera avec la ligne du Grand Tronc près de l'endroit où cette ligne principale traverse la rivière Rouge. Avec ses communications de chemin de fer, ses facilités fluviales et sa position centrale, Saint-Boniface sera toujours l'une des plus importantes localités de la province. La ville croit avec une rapidité telle qu'elle va devenir promptement une vaste et florissante ville. Elle possède déjà une grande manufacture de lainages, trois magasins bien assortis et plusieurs hôtels, ateliers, agences générales, etc.

"La cathédrale et l'archevêché sont bâtis en pierre taillée tirée d'une carrière située à douze milles en bas de Saint-Boniface, sur le bord de la rivière Rouge. L'église est richement décorée et le 24 juin 1875, on y a inauguré un magnifique orgue, le premier de la province, offert par des amis de la province de Québec.

"Saint-Boniface a aussi un collège, un pensionnat pour jeunes filles, un grand hôpital et un orphelinat. Ces trois dernières institutions sont sous la direction des Soeurs de la Charité.

"Le Métis, l'organe de la population française, est imprimé ici et possède une très bonne imprimerie pour les travaux de ville.

"Saint-Boniface communique avec Winnipeg au moyen d'un bac à vapeur qui traverse la rivière Rouge toutes les cinq minutes. Courrier quotidien".

On ne donne pas le chiffre de la population de Saint-Boniface. La division électorale dont elle porte le nom (No 20), qui comprenait, outre la ville et la paroisse de Saint-Boniface, la paroisse de Notre-Dame de Lorette et l'établissement de Prairie Grove, comptait environ 1,000 habitants et 215 électeurs.

Le caractère de publicité de l'Annuaire se révèle par certains détails piquants. C'est ainsi que le premier nom figurant sur la liste des citoyens de Saint-Boniface est celui d'Octave Allard, "propriétaire de l'étalon "Young Canadian", rue Dumoulin", et le dernier, "Young Canadian", Octave Allard, propriétaire, rue Dumoulin". Simple coïncidence, sans doute, et l'ordre alphabétique le voulait ainsi. Une annonce couvrant une page entière, consacrée audit étalon, avec photographie (mais est-elle bien authentique?), nous apprend du reste qu'il est "le meilleur cheval importé dans la province" et qu'il a "remporté le premier prix à la dernière Exposition provinciale".

Il est difficile de nommer tous les habitants de Saint-Boniface en 1876, tant ils sont relativement nombreux. Notons au passage: l'hon. Joseph Dubuc, président de l'Assemblée législative; l'hon. M.-A. Girard, sénateur; l'hon. Joseph Royal, procureur général et secrétaire provincial, — tous les trois exerçant la profession d'avocat et notaire; l'hon. Louis Bétournay, juge puisné; le Dr Toussain Desjardins, médecin et chirurgien apparemment unique de la localité, avec bureau et résidence à l'Hôpital Général de St-Boniface; Napoléon Beaudry, avocat; N.-D. Gagnier, imprimeur du "Métis"; Antoine Gauvin père et fils; Roger Goulet, du Bureau des Terres fédérales; Philippe Garnot, "collector", père du Canadien du même nom qui devait devenir secrétaire du Gouvernement provisoire de Riel à Batoche; A.-A.-C. La Rivière, agent d'immeubles et commerçant; Roger Marion, J. P., commerçant; Narcisse Marion, forgeron; Daniel Carey, protonotaire; Guillaume Desautels, boucher; Georges d'Eschambault, commerçant; Lazare Ferland, menuisier; Auguste Gauthier, entrepreneur; Félix Gentès, peintre; Israël Gibeau, machiniste et forgeron; L.-J.-Arthur L'Evêque, agent général; J.-B. Lessard, propriétaire de l'Hôtel de Saint-Boniface; Victor Mager, jardinier; Camille Muloin, entrepreneur; Georges Roy, épicier; Félix Trudel, messager en chef au bureau du Gouvernement; Louis Schmidt, commissaire licencié.

Parmi les noms portés par plusieurs de la même famille ou simples homonymes, mentionnons les suivants: Bissonnette, Carrière, Daigneault, Daunais, Mondor, Prince, Racette, Sicotte, Génthon, Laderoute, Larocque.

Nous avons négligé pour aujourd'hui le personnel du clergé, des institutions religieuses et des divers corps publics. Il faudra y revenir.

LE LISEUR.

Mlle Hortense Cartier saine et sauve

MONTREAL — M. Jacques-Narcisse Cartier, vice-président de l'agence de publicité Stevenson & Scott, vient de recevoir de M. R. B. Bennett, ancien premier ministre du Canada et président de la Croix-Rouge canadienne en Angleterre, le câblogramme suivant:

"Mlle Hortense Cartier est à l'hôpital Alexandra, Londres. Arrivée 12 juillet.

(signé) Bennett".

La vieille parente de M. J.-N. Cartier dont il s'agit dans cette dépêche est la fille de sir Georges-Etienne Cartier. Elle habitait depuis très longtemps Cannes, en France, qu'elle dut quitter lors de l'invasion italienne, sur les ordres du consul britannique de cette ville. Elle a fait la traversée en Angleterre sur un charbonnier.

Mlle Hortence Cartier est âgée de 92 ans, ce qui fait d'elle, à n'en pas douter, l'une des plus vieilles réfugiées canadiennes et, probablement aussi, la seule survivante des enfants des pères de la Confédération.

Mlle Cartier est venue au Canada en 1927 pour y prendre part aux fêtes du soixantenaire de la Confédération.

Ottawa et Vichy

VICHY, France — La nouvelle que le Canada maintient ses relations diplomatiques avec la France suscite en vif intérêt dans la capitale provisoire française. Le ministre canadien en France est présentement à Londres avec son personnel et nombre de Canadiens demeurés dans la France libre sont sans fonds, vu que l'ambassade des Etats-Unis n'a reçu aucun avis relativement aux intérêts canadiens et britanniques.

Aviateurs à l'entrainement

L'entraînement des aviateurs au Canada prend de plus en plus d'ampleur à mesure que se parachève la construction des écoles de l'air de l'Empire établies ici. On voit sur cette photo un aspirant-pilote se préparant à monter avec son instructeur.

La bataille d'Angleterre est commencée

La bataille d'Angleterre est commencée depuis une semaine. Elle se résume encore à des attaques aériennes, mais celles-ci se succèdent avec une violence toujours croissante qui rappelle beaucoup les autres campagnes allemandes, à commencer par celle de Pologne. La tactique consiste à démolir du haut des airs le système de défense adverse par des assauts répétés et de plus en plus intenses. De jour en jour, les Allemands ont augmenté l'ampleur et la férocité de leurs bombardements. Vendredi, on estime que 2,500 avions ennemis se sont jetés, par vagues successives, sur la Grande-Bretagne, conduisant leurs raids meurtriers le long de la Tamise et atteignant la banlieue de Londres.

Les pertes s'harmonisent naturellement avec le nombre des effectifs engagés et la hardiesse des manoeuvres exécutées. De fait, l'aviation allemande a vu s'effondrer, ces jours-ci, tant d'hommes et tant d'appareils, qu'elle ne saurait continuer ce jeu pendant une longue période. Depuis le début des attaques aériennes massives, le 8 août, jusqu'au 15, le total de ses pertes a été de 467 aéroplanes et le total de celles des Anglais de 93.

Si l'invasion projetée ne se fait pas prochainement, elle devra être supprimée ou retardée. La température peut se maintenir favorable pendant un autre mois, mais il est rare que l'équinoxe d'automne ne soit pas accompagné ou précédé de tempêtes. Il suffit d'une houle relativement légère pour rendre presque impossible tout atterrissage aux côtes ailleurs que dans les ports. Même si une armée était débarquée, il serait extrêmement difficile de la ravitailler en face d'une mer démontée.

La situation des troupes britanniques en Somalie s'est révélée critique dès le début de l'offensive italienne. On n'a pas hésité à le reconnaitre dans les milieux officiels. La colonne expéditionnaire ennemie, beaucoup plus forte qu'on l'estimait tout d'abord, a avancé très rapidement et les défenseurs n'ont pu que se replier vers la capitale. Lundi, le haut commandement britannique annonçait que son armée avait dû évacuer la Somalie. Elle l'a fait dans les meilleures conditions possibles, emmenant son artillerie et ses approvisionnements, détruisant ce qu'elle ne pouvait emporter.

C'est un échec pour le prestige des Anglais. Pour les Italiens, c'est un premier succès — succès facile — que leur propagande va exploiter à fond. Il aurait fallu que la Grande-Bretagne envoie en Somalie des renforts considérables qui, dans l'état actuel des hostilités, trouvent un meilleur emploi ailleurs.

Les brillants exploits de la R.A.F. sur la Manche rejettent forcément dans l'ombre les activités aériennes qui se déroulent dans le Moyen-Orient. En deux mois de campagne contre les Italiens, les aviateurs britanniques ont abattu 170 aéroplanes et n'en ont perdu que 18. De plus, ils ont lancé plus de 150 attaques à fond contre 30 objectifs militaires.

L'Italie a manifesté subitement un très vif intérêt pour le sort d'un obscur chef de la minorité albanaise, assassiné il y a environ deux mois sur la frontière grecque. D'où campagne contre la Grèce dans la presse italienne, coulage d'un croiseur grec dans la mer Egée et note de protestation contre le meurtre.

Jusqu'où Mussolini va-t-il pousser ses tentatives d'intimidation contre ses petits voisins de l'autre côté de l'Adriatique? Le "Popolo d'Italia", qui est son organe, laisse entendre une invasion possible de la Grèce quand il écrit: "Est-ce dans l'intérêt des Grecs de répéter l'expérience des Tchéco-Slovaques, des Polonais, des Norvégiens, des Danois, des Belges et des Français?"

Les Italiens accusent la Grèce d'être en termes trop amicaux avec l'Angleterre, de l'aider dans la Méditerranée dans sa guerre contre l'Italie et d'être de connivence dans les complots qui se trament le long de la frontière albanaise. A la presse britannique ils reprochent d'encourager la Grèce à résister aux demandes italiennes.

Il convient de souligner l'accord très important conclu, dimanche, entre M. King et le président Roosevelt au nom du Canada et des Etats-Unis. Nous connaissions déjà le sentiment de nos puissants voisins sur la question de la solidarité qui nous lie dans la défense du territoire nord-américain. A deux reprises, M. Roosevelt avait promis publiquement de venir à notre secours en cas de besoin. Les graves événements d'Europe invitent à ne plus s'en tenir aux paroles et à réaliser au plus tôt une entente nécessaire qui répond aux voeux de tous.

Il n'est pas question pour les Etats-Unis, bien entendu, d'entrer en guerre demain aux côtés du Canada. Mais nos voisins comprennent que l'Amérique du Nord est menacée. Ils ne veulent pas attendre de voir l'invasion chez eux avant de faire les préparatifs de défense indispensables, en coopération avec leurs alliés naturels.

On remarquera que les termes officiels de l'accord demeurent volontairement très vagues, mais c'est un premier pas qui va en entrainer d'autres et le terrain est suffisamment préparé pour que l'on avance rapidement au besoin. Déjà les Etats-Unis négocient avec l'Angleterre l'établissement de bases navales et aériennes en Amérique.

D. F.

Saint-Boniface

A l'Archevêché

La seconde retraite ecclésiastique est commencée à la Trappe. Le prédicateur en est encore le R. P. Fontaine, qui a prêché au premier groupe de prêtres. Le second groupe se compose encore de 32 prêtres. La retraite, commencée dimanche soir, se terminera vendredi au soir.

A l'hôtel de ville

Que peut faire notre ville pour aider à gagner la guerre? Telle est la question que s'est posée notre conseil. A cet effet, il fut décidé d'encourager la population à l'épargne par l'achat de certificats d'épargne de guerre. Comme on le sait, ces certificats ont été créés pour rendre facile l'épargne suivant un système facile et en même temps pour donner à chacun un moyen simple de prêter son argent au gouvernement.

Pour aider à la vente de ces certificats d'épargne, le conseil a demandé à MM. H. d'Eschambault, de Saint-Boniface, et Frank Eastwood, jr, de Norwood, de se joindre au maire pour former un comité local travaillant en accord avec les autres organisations de cette vente.

Chez les Missionnaires Oblates de Saint-Boniface

Dimanche dernier, 18 août, Mgr H. Kugener, P.D., V.G., du diocèse de Gravelbourg, Sask., et curé de Willow-Bunch, officiait à St-Boniface à la cérémonie religieuse de prise d'habit et de profession chez les Soeurs Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée.

Le R. P. Pierre de Moissac, O.M.I., y donna le sermon de circonstance. Il fit voir clairement comme il serait facile d'établir une sorte de parallèle entre le sacrifice de la vie religieuse et le saint sacrifice de la messe. Tout chrétien sait, en effet, quelle préparation précède l'offrande, la consécration et la communion qui sont les trois actes essentiels de la messe. De même faut-il une longue préparation qui suppose, avec et après la grâce du bon Dieu, la sollicitude vigilante et l'aide constante de parents tout à fait dévoués à l'âme de leurs enfants pour les disposer à entrer dans la vie religieuse. Le noviciat est comme l'offertoire du sacrifice qui se complète dans l'oblation temporaire et puis perpétuelle de l'âme vouée au Seigneur, véritable consécration et union intime et perpétuelle avec le divin Maître, Jésus.

Assistaient au choeur le R. P. Lamontagne, O.M.I., provincial des Oblats de Saint-Boniface; le R. P. Péalapra, O.M.I., aumônier de la Communauté; les Pères Lizée, Brachet, C. Perreault, de Grandpré, de Moissac et Paradis, tous Oblats, et les abbés L. Primeau, de l'Archevêché, et Roger Ducharme, séminariste de Gravelbourg, ainsi que le R. F. Huitric, O.M.I.

Ont revêtu le saint habit: Mlles Agnès Strong, Soeur M. de Saint-Camille, de McIntosh, Ont.; Bernadette Boulet, Soeur M.-Alphonse-de-Liguori, de Dunrea, Man.; Noëlle Allard, Soeur Sainte-Marie de Saint-Robert, de Saint-Robert du Richelieu, P.Q.; Aline Bertrand, Soeur M.-Joseph de la Providence, de Ponteix, Sask.; Marie Robertson, Soeur M de Saint-Barthélémy, de Pintendre, P.Q.; Jeanne Boucher, Soeur M.-Jeanne d'Arc, de Saint-Laurent, Man.; Marie Doucette, Soeur M.-Sainte-Scholastique, P.Q.

Ont prononcé leurs premiers voeux de religion: Soeur M.-des-Apôtres, née Yvonne Dumont, de Saint-Boniface, Man.; et Soeur M.-Thérèse du Carmel, née Thérèse Joubert, de Saint-Pierre-Jolys, Man.

Ont prononcé leurs voeux perpétuels: Soeur M. de Saint-Christophe, née Rachel Montminy, de Saint-Gilles, P.Q.; Soeur M. de Saint-Edgard, née Bernadette Ouellette, de Mistassini, P.Q. Soeur M. Saint-Roch, née Marie-Rose Saint-Hilaire, de Saint-Gilles, P.Q.; Soeur Marie-Réparatrice, née Blanche-Emma Champagne, de St-Norbert, Man.; Soeur M. de Saint-René, née Cécile Huel, de Gravelbourg, Sask.; Soeur Marie-Thérèse, née Eugénie de Moissac, de Saint-Norbert, Man.; et Soeur M. Saint-Prisque, née Alice Magnan, de Vaucluse, P.Q.

Deux nouvelles postulantes ont fait leur entrée en même temps: Mlles Alice Durocher, du Pas, Man., et Elisabeth Moskal, d'Ethelbert, Man.

(Communiqué).

Mort d'Auguste Tissot

M. Auguste Tissot, 162, rue Dumoulin, est décédé subitement mercredi de la semaine dernière. Photographe de son métier, il était une figure connue à travers tout le pays et particulièrement au Manitoba français. Il avait photographié des centaines de classes d'enfants et autres groupes et aussi, va sans dire, des personnes de toute classe et de toute condition. Il était universellement estimé du public et comptait de nombreux amis dans notre ville.

M. Tissot était Français d'origine, mais habitait le Manitoba depuis un bon nombre d'années. Il s'y est marié et son épouse lui survit, ainsi que deux fils.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin à la cathédrale, en présence d'un très vaste concours de parents et amis. L'inhumation s'est faite dans le cimetière de la cathédrale. Mgr Jubinville a chanté le service. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Musée

L'on vient de placer au Musée la superbe carte tracée par Dawson lors de sa première exploration de la région (1857 et 1858) en vue de la construction d'une route reliant l'Est et l'Ouest du Canada. Cette carte est d'une très grande importance et d'un très grand intérêt. On y voit tous les noms des rivières et lacs entre le lac Supérieur et la rivière Rouge, avec une foule d'autres indications précieuses.

L'on ajoutera sous peu un historique complet de la route Dawson, pour faire suite aux fêtes qui viennent d'avoir lieu à Sainte-Anne. Il faut, malgré les temps présents, retourner en arrière et conserver les souvenirs d'antan. C'est à quoi s'évertuent les membres de notre Société Historique, qui trouvent dans le public un appui grandissant et chez notre population un intérêt qui s'accentue tous les jours.

Des centaines de visiteurs sont passés par le musée durant les dernières semaines.

Noces d'or de M. et Mme J.-P. Gerbaud

A l'occasion du cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme J.-P. Gerbaud, un imposant groupe d'amis et compatriotes français se réunissaient samedi dernier, à la demeure des jubilaires pour leur adresser les félicitations d'usage et leur présenter leurs meilleurs voeux de bonheur et longue vie. Les héros de cette fête impromptue reçurent avec émotion très marquée de nombreux bouquets de fleurs et cadeaux, entre autres, un joli service à café électrique. Les jubilaires répondirent en termes appropriés aux voeux que leur avaient formulé leurs nombreux amis qui étaient au nombre de 50.

Une réunion de famille

Le 2 août, M. et Mme Ovide Brodeur, 235, rue Dumoulin, recevaient leurs enfants au complet. Ils étaient venus d'un peu partout, quelques-uns même après une absence de dix-huit ans. Le portique était décoré de drapeaux, les fenêtres piquées de fleurs. On s'embrasse, on rit, on pleure, on fait connaissance avec les enfants de ses enfants. On vient chanter, le coeur débordant d'affectueuses émotions, la joie de retrouver un vénérable père, une bonne et douce maman.

Le campement ferait envie aux pionniers: tentes dressées dans la cour sous les grands arbres, grande table canadienne avec la proverbiale soupe aux pois, les crêpes traditionnelles arrosées de sirop d'érable apporté de l'Est. C'est un gazouillis mémorable où les éclats de rire viennent redire que la famille possède toujours le sel gaulois. On fait de la musique, chants canadiens. Oh! pour si peu de temps. Et le papa et la maman, se souvenant sans doute du Maître qui promet la joie aux grandes familles, sourient et jubilent dans leur postérité, le plus beau joyau de leur couronne.

Etaient présents à la réunion: M. et Mme C.-W. Brodeur, Oakland, Californie; M. et Mme J.-W. Brodeur, Saint-Hubert, Sask.; M. et Mme J.-O. Brodeur, Domrémy, Sask.; M. et Mme J.-A Brodeur, Edmonton, Alta; M. Louis Brodeur, Québec; M. et Mme Roméo Brodeur, Saint-Boniface; Mlle H. Brodeur, Saint-Boniface; Mlle Betty Brodeur, Hamilton, Ont..

Le 3 août, dans le courant de la journée, la famille se réunissait chez les Soeurs Oblates pour rendre visite à leur soeur novice, Soeur Marie-Saint-Augustin.

La Perception pour le Collège

	Dépenses	Recettes
Report au 3 août	$282.65	$9,476.90
Rapport du 3 août au 16 août		
Frais de voyage	60.00	
Paroisse de Rainy River		55.00
Paroisse de Saint-Boniface (suite)		2.00
Paroisse de Saint-Claude (suite)		2.25
Paroisse de Saint-Léon (suite)		.50
M. l'abbé L. Rivard		50.00
M. l'abbé M. Dufault, Crookston, Minn., E.-U.		28.00
Une amie du collège		300.00
Imperial Oil Ltd.		250.00
Imperial Tobacco, Co., Ltd.		200.00
M. H. Rousseau		100.00
Un ami du collège		100.00
Gouvernement français, par M. le consul Bougearel		75.00
Dr S.-E. Smith, prés. de l'Université du Manitoba		25.00
Dr J.-J. Bourgouin		15.00
J. O. C. de Saint-Boniface		10.00
M. E. Couture, de Montréal		10.00
Eagle Taxi, Co.		2.00
	$342.65	$9,701.65

Saint-Boniface (suite)

Report	$807.57
L.-A.-C. La Rivière	12.00
Mme J.-T. Dumouchel	1.00
Une amie	1.00
P. Hébert	.50
G.-C. La Rivière	1.00
N. Suarez	1.00
F. Cheramy	1.00
M. et Mme Cheramy	1.00
Total	$826.07

Saint-Claude (suite)

Report	$146.76
Anonyme	2.25
Mme veuve Lebris	.50
Mme B. Péroud	.50
Total	$151.01

Saint-Léon (suite)

Report	$35.40
Alex. Tremblay	.25
Jos. Mesner	.25
Total	$35.90

Manitou

G. Gorges	$ 1.00
J. Gorges	.50
Total	$ 1.50

Rainy River

M. le curé Couture	$25.00
Jos. Bédard	2.00
N. Marquis	1.25
D. F. Sullivan	1.00
H. Sawchuk	1.00
A. Desmarais	1.00
A.-V. Haley	1.00
Wm Gorman	1.00
Marcel Bédard	1.00
Charles Lambert	1.00
Garrett Byrns	1.00
F. Sponarski	1.00
G. Jarf	1.00
F. Gaudet	1.00
L. Jarvis	1.00
J.-B. Nadon	1.00
J. Morissette	1.00
Mme J. Booth	1.00
Mme L. S. Atkin	1.00
Mme F. Galliker	1.00
L. Patenaude	1.00
A. Bourgeois	1.00
Paul Verville	1.00
René Parenteau	1.00
J. A. Lawless	1.00
C. McNolty	1.00
P. J. Tyne	1.00
Mme P. Oliver	1.00
Mme A. Brown	.50
Anonyme	1.00
L. Manaigre	.25
Total	$55.00

PETITES NOTES

M. Raoul Précourt, de Los Angeles, Californie, est en visite chez sa soeur Mme Emile Létienne, qu'il n'avait pas revue depuis son départ de Saint-François-Xavier il y a 17 ans. Mme Létienne a aussi la visite de Mme Gaudette, de Wauchope, Sask.

• • •

La famille Tissot remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie à l'occasion du décès de M. Auguste Tissot.

• • •

Mlle Lucille Lépine, de Vancouver, passera une semaine avec ses parents et plusieurs amis, après s'être absentée quatre ans. Elle retournera à Vancouver dimanche prochain.

• • •

M. W. S. Lépine, de Detroit, passe ses vacances à Winnipeg, visitant ses parents et ses nombreux amis.

La France aura un ministre plénipotentiaire à New-York

NEW-YORK—Le gouvernement Pétain n'aura pas seulement un ambassadeur à Washington dans la personne de M. Gaston Henri-Haye, maire de Versailles, mais il aura aussi un ministre plénipotentiaire à New-York. Le successeur de M. Ferry de Fontnouvelle, consul général de France à New-York est le vicomte Jacques d'Aumale, qui prend le titre de ministre plénipotentiaire. Le vicomte d'Aumale est arrivé de Bogota, Colombie, où il était ministre de France, à New-York, pour prendre possession de ses nouvelles fonctions. Le ministre a 53 ans. Il avait maison à Abbeville: elle a été détruite. Mais ses deux fils, de 22 et de 20 ans, sont dans la France libre.

Diatribe inspirée par l'envahisseur

PARIS — La France au Travail, publiée à Paris sous l'oeil des Allemands, s'en prend à l'entourage du maréchal Pétain, réclame l'élargissement immédiat des communistes et autres prisonniers politiques. "Le grand patriote Pétain devrait comprendre que les hommes de son entourage dégagent un fort relent de potence et de charnier. Le vieillard est trop sincère pour sentir l'hypocrisie de ces messieurs. C'est au peuple de France d'imposer sa volonté. Les familles des gens qui ont été emprisonnés à cause de leur hostilité contre la guerre souffrent. Elles ont mis tous leurs espoirs dans le gouvernement Pétain. Mais qu'attendre des marionnettes qui jouent la criminelle comédie du remord et feignent de désirer un ordre nouveau, alors que leurs aspirations sont à la veille de nous plonger à nouveau dans leurs infâmes machinations et dans de sinistres farces dont nous ferons encore les frais".

Comment on les élève

C'est une histoire vraie.

Une Française avait épousé, il y a une dizaine d'années, un ingénieur allemand. Peu de temps avant la guerre elle vint passer les vacances chez sa mère, en France, avec son petit garçon âgé de huit ans.

Ce fut pour la grand'mère une profonde joie. La brave femme heureuse de la présence de cet enfant qui ensoleillait sa maison ne trouvait rien d'assez bon pour lui; mais comme au petit déjeuner du matin elle lui offrait du beurre avec des confitures, le gamin repoussant l'assiette déclara: "Je ne mangerai pas de beurre; notre Fuehrer le défend".

Et la mère qui rapportait à une amie cette effarante réponse de son fils ajoutait: "Je n'ai pas osé manger de beurre moi-même, il aurait été capable de me dénoncer!"

C'est le cas de redire: "Doux pays".

"Le Recueil" d'août 1940

Même totale, la guerre n'est pas tout... "Le Recueil" de ce mois le démontre amplement. Ce "digest", qui n'a pas d'équivalent, nous donne une vue panoramique des activités humaines. Ses rédacteurs ont condensé pour vous de la revue "Réagir" un bel article: Socrate nous parle. Puis viennent, ce mois-ci: Les serpents, condensé des "Annales"; Au temps des diligences, de "La Revue Belge"; Europe et Pacifique, de "La Grande Revue"; Les races et l'Histoire, du "Flambeau"; Le paradoxe du cerveau, de "La Revue Belge"; Les Américains et l'Astronomie, de "La Science et la Vie"; Le Lotus Blanc, des "Lectures pour Tous"; Le rival de l'homme, de "L'Ovale C-I-L"; Un coup de main en 1918, de "Partout"; Boniment, de "La Revue Belge"; Au pays du Porto, des "Lectures pour Tous"; Le cinéma scientifique, du "Journal de la Femme"; La fuite de l'or, de "Je Sais Tout"; L'astrakan, de "Sciences et Voyages"; Un héros de l'espionnage, de "Marianne"; Le maréchal Foch, de "Partout"; Histoire du téléphone, du "Progrès du Saguenay"; La plante aux cent usages, de "La Science et la Vie"; Origine des jeux, de "La Vie au Grand Air"; Voyage d'un Français à Berlin, de "Notre Combat"; Voyage d'un Allemand à Paris, de "Notre Combat"; Souvenirs d'un Saucissmann, de "Gringoire"; L'insomnie, de "Je Sais Tout"; L'Ile aux Os, du "Canada Français"; L'homme avant les cavernes, des "Annales"; Le prophète de l'invention, de "L'Illustration"; Le rire et les enfants, de "Vendémiaire"; Les entrailles de la Terre, de "Je Sais Tout"; La timidité et le trac, du Dr R. Fauvel. "Le Recueil" se vend dans tous les dépôts à 25 sous. On s'abonne au prix de $3 par an. Numéro spécimen contre 3 sous en timbres à C. P. 100, Station "B", Québec, P.Q.

Feuilleton de "La Liberté"

Le Roman d'un Jeune Homme Pauvre

par OCTAVE FEUILLET

NUMERO 5

M. de Bévallan finit par se hisser sur la terre ferme: se tournant alors vers les dames, il leur adressa un discours que le fracas de la chute ne permettait point d'entendre; mais aux mouvements descriptifs de ses bras et à l'air gauchement souriant de son visage, nous pouvions comprendre qu'il nous donnait une explication apologétique de son désastre.

—Oui, monsieur, oui, reprit Mlle Marguerite, continuant de rire avec l'implacable barbarie d'une femme, c'est un beau succès! un très beau succès!

Quand elle eut repris un peu de sérieux, elle m'interrogea sur les moyens de recouvrer la barque. Je promis de revenir le lendemain avec des ouvriers et de présider au sauvetage; puis nous nous acheminâmes gaiement à travers les prairies dans la direction du château, tandis que M. de Bévallan s'enfonçait d'un air mélancolique derrière les rochers qui bordent l'autre rive.

20 août.

Enfin cette âme m'a livré le secret de ses orages. Je voudrais qu'elle l'eût gardé à jamais!

Dans les jours qui suivirent, Mlle Marguerite, comme honteuse des mouvements de jeunesse auxquels elle s'était abandonnée, avait laissé retomber sur son front son voile de fierté triste et de dédain. Au milieu des plaisirs, des fêtes, des danses qui se succédaient au château, elle passait comme une ombre, indifférente, quelquefois irritée. Son ironie s'attaquait tantôt aux plus pures jouissances de l'esprit, à celles que donnent la contemplation et l'étude, tantôt aux sentiments les plus inviolables. Si l'on citait devant elle un trait de courage ou de vertu elle le retournait pour y chercher la face de l'égoïsme: si l'on allumait en sa présence le plus faible grain d'encens sur l'autel de l'art, elle l'éteignait d'un revers de main. Son rire bref, redoutable, s'acharnait à flétrir, partout où elle en voyait trace, les généreuses facultés de l'âme humaine, l'enthousiasme de la passion. Cet esprit de dénigrement prenait, vis-à-vis de moi un caractère de persécution et de véritable hostilité. Je ne comprenais pas, et je ne comprends pas encore très bien, comment j'avais pu mériter ces attentions particulières, car s'il est vrai que je porte en mon coeur la ferme religion des choses idéales et éternelles, et que la mort seule l'en puisse arracher, je ne suis nullement enclin aux extases publiques, et mes admirations, comme mes amours, n'importuneront jamais personne. Mais j'avais beau observer l'espèce de pudeur qui sied aux sentiments vrais, je n'y gagnai rien: j'étais suspect de poésie. On me prêtait des chimères romanesques pour avoir le plaisir de les combattre.

Bien que cette guerre déclarée à tout ce qui s'élève au-dessus des sèches réalités de la vie ne fût pas un trait nouveau du caractère de Mlle Marguerite, il s'était exagéré et envenimé au point de blesser les coeurs qui sont les plus attachés à cette jeune fille. Un jour Mlle de Porhoet, lui dit devant moi: — Ma mignonne, il y a en vous un diable que vous feriez bien d'exorciser le plus tôt possible: autrement vous finirez par former le saint trèfle avec Mme Aubry et Mme de Saint-Cast. Pour mon compte, je ne me pique pas d'être une personne trop romanesque, mais j'aime à penser qu'il y a encore dans le monde quelques âmes capables de sentiments généreux; je crois au désintéressement; je crois même à l'héroïsme, car j'ai connu des héros. J'ai du plaisir à entendre chanter les petits oiseaux, et à bâtir ma cathédrale dans les nuages. Tout cela peut être ridicule, ma charmante; mais ces illusions sont les trésors du pauvre, monsieur et moi nous n'en avons point d'autres, et nous avons la singularité de ne pas nous en plaindre.

Un jour, comme je venais de subir avec impassibilité les sarcasmes à peine déguisés de Mlle Marguerite, sa mère me prit à part: — Monsieur, me dit-elle, ma fille vous tourmente un peu; je vous prie de l'excuser. Vous devez remarquer que son caractère s'est altéré depuis quelque temps.

—Mademoiselle votre fille paraît être plus préoccupée que de coutume.

—Mon Dieu! elle est sur le point de prendre une résolution très grave, et c'est un moment où l'humeur des jeunes personnes est livrée aux brises folles.

Je m'inclinai sans répondre.

—Vous êtes maintenant, reprit Mme Laroque un ami de la famille; à ce titre, je vous serai obligée de me dire ce que vous pensez de M. de Bévallan?

—M. de Bévallan, madame, a, je crois, une très belle fortune.

—Oui; mais comment jugez-vous sa personne, son caractère?

—Madame, M. de Bévallan est ce qu'on nomme un très beau cavalier.

—Mais croyez-vous qu'il rende ma fille heureuse?

—Je ne crois pas qu'il la rende malheureuse. Ce n'est pas une âme méchante.

—Que voulez-vous que je fasse, mon Dieu! il ne me plait pas absolument... mais il est le seul qui ne déplaise pas à Marguerite... et puis il y a si peu d'hommes qui aient cent mille francs de rente. Vous comprenez que ma fille, dans sa position, n'a pas manqué de prétendants...

Depuis deux ou trois ans, nous en sommes littéralement assiégés... Eh bien! il faut en finir... Puisque voilà un mariage où toutes les convenances se rencontrent, je serais coupable de ne pas m'y prêter. Enfin qu'est-ce que vous me conseillez?

—Voulez-vous me permettre de vous demander quelle est l'opinion de Mlle de Porhoet?

—Eh! si j'en croyais Mlle de Porhoet, j'enverrais M. de Bévallan très loin... Mais elle en parle bien à son aise, Mlle de Porhoet ... ce n'est pas elle qui épousera ma fille!

—Mon Dieu, madame, au point de vue de la fortune, M. de Bévallan est certainement un parti rare, il ne faut pas vous le dissimuler, — et si vous tenez rigoureusement à cent mille livres de rente?...

—Mais je ne tiens pas plus à cent mille livres de rente qu'à cent sous, mon cher monsieur... Seulement je ne peux pas la donner au premier venu, n'est-ce pas? Je dois en la mariant consulter les idées généralement reçues, non les miennes.

—Eh bien? madame, si ce mariage vous convient, et s'il convient à mademoiselle votre fille...

—Mais non... il ne me convient pas... ni à ma fille. C'est un mariage... mon Dieu! c'est un mariage de convenance, voilà tout!

—Est-il tout à fait arrêté?

—Non. S'il l'était ma fille serait plus tranquille... Ce sont ses hésitations qui la bouleversent, et puis...

Mme Laroque se plongea dans son fauteuil, et ajouta: — Avez-vous quelque idée de ce qui se passe dans cette malheureuse tête?

—Aucune, madame.

Son regard se fixa sur moi. Puis elle me dit d'un ton doux et triste: —Allez, monsieur... je ne vous retiens plus.

Cette confidence m'avait causé peu de surprise. Depuis quelque temps, Mlle Marguerite consacrait à M. de Bévallan tout ce qu'elle gardait encore de sympathie pour l'humanité. Ces témoignages portaient plutôt la marque d'une préférence amicale que celle de la tendresse. Et cette préférence s'explique. M. de Bévallan que je n'ai jamais aimé, et dont j'ai malgré moi, présenté la caricature plutôt que le portrait, réunit le plus grand nombre des qualités et des défauts qui enlèvent le suffrage des femmes. La modestie lui manque absolument. Il a cette assurance spirituelle, railleuse et tranquille, que rien n'intimide, qui intimide facilement, et qui garantit à celui qui en est doué une sorte de domination et une apparence de supériorité. Sa taille élevée, son adresse aux exercices physiques, sa renommée de chasseur, lui prêtent une autorité qui impose au sexe timide. Il a dans les yeux un esprit d'audace et de conquête que ses moeurs ne démentent point. De tels avantages n'ont toute leur prise que sur des coeurs vulgaires; mais le coeur de Mlle Marguerite, que j'avais d'abord élevé au niveau de sa beauté, semblait faire étalage, depuis quelque temps, de sentiments d'un ordre très médiocre, et je le croyais capable de subir, sans résistance comme sans enthousiasme, le charme de ce vainqueur banal et le joug d'un mariage convenable.

De tout cela il fallait prendre mon parti, et je le prenais plus facilement que je ne l'aurais cru possible, car j'avais employé tout mon courage à combattre les premières tentations d'un amour que le bon sens et l'honneur réprouvaient, et celle même qui, sans le savoir, m'imposait ce combat, sans le savoir aussi m'y avait aidé. Elle m'avait dévoilé son âme, et la mienne s'était à demi refermée. Faible malheur pour la jeune millionnaire, mais bonheur véritable pour moi!

Il y a deux jours, comme je revenais d'un voyage à Paris, on me dit que le vieux M. Laroque me demandait depuis le matin. Je me rendis dans son appartement. Dès qu'il m'aperçut, il arrêta sur moi un regard où je crus lire une expression de joie maligne et de secret triomphe, puis il me dit de sa voix sourde:

—Monsieur! monsieur de Saint-Cast est mort!

Cette nouvelle, que le singulier vieillard avait tenu à m'apprendre lui-même, était exacte. Le pauvre général de Saint-Cast, frappé d'une attaque d'apoplexie, avait été enlevé à l'existence opulente et délicieuse qu'il devait à Mme de Saint-Cast. Aussitôt l'événement connu au château, Mme Aubry s'était fait transporter chez son amie, et ces deux compagnonnes, nous dit le docteur Desmaret, avaient échangé sur la mort, sur la rapidité de ses coups, sur l'impossibilité de les prévoir ou de s'en garantir, sur l'inutilité des regrets, qui ne ressuscitent personne, sur le temps qui console, une litanie d'idées originales et piquantes. Après quoi, s'étant mises à table, elles avaient repris des forces tout doucement.

... fille montèrent en voiture; je pris place près d'elles. Nous étions rendus vers dix heures dans la petite ville voisine. Pendant que j'assistais aux funérailles du général, ces dames se joignaient à Mme Aubry pour former autour de la veuve le cercle de circonstance. La cérémonie achevée, je regagnai la maison mortuaire, et je fus introduit, avec quelques familiers, dans le salon. Au milieu d'un demi-jour funèbre, je distinguai, sur un canapé, l'ombre inconsolable de Mme de Saint-Cast, enveloppée de longs crêpes. A ses côtés se tenait Mme Aubry, présentant l'image du plus grand affaissement. Une demi-douzaine de parentes et d'amies complétaient ce groupe douloureux. Pendant que nous nous rangions à l'autre extrémité du salon, il y eut un bruit de froissements de pieds et quelques craquements du parquet; puis un morne silence régna de nouveau. De temps à autre seulement il s'élevait du canapé un soupir lamentable.

Enfin parut un jeune homme, que Mme de Saint-Cast aperçut, comme il se glissait dans nos rangs.

—C'est vous, Arthur? dit-elle d'une voix pareille à un souffle.

—Oui, ma tante, dit le jeune homme, s'avançant en vedette sur le front de notre ligne.

—Eh bien! reprit la veuve, c'est fini?

—Oui, ma tante, répondit le jeune Arthur, qui paraissait un garçon assez satisfait de lui-même.

Il y eut une pause, après laquelle Mme de Saint-Cast tira du fond de son âme cette nouvelle série de questions: — Etait-ce bien?

—Très bien, ma tante, très bien.

—Beaucoup de monde?

—Toute la ville, ma tante, toute la ville.

Mme de Saint-Cast fit entendre un gémissement, et elle ajouta:

—Les pompiers?

—Les pompiers aussi, ma tante.

J'ignore ce que ce détail pouvait avoir de déchirant pour le coeur de Mme de Saint-Cast; mais elle n'y résista point: une pâmoison subite appela autour d'elle toutes les ressources de la sensibilité féminine, et nous fournit l'occasion de nous esquiver. Il m'était insupportable de voir cette ridicule mégère exécuter ses hypocrites mômeries sur la tombe de l'homme faible, mais bon et loyal, dont elle avait empoisonné la vie.

Mme Laroque me fit proposer de l'accompagner sur la ferme Langoat, qui est située cinq lieues plus loin dans la direction de la côte. La fermière, qui a été la nourrice de Mlle Marguerite, est malade, et ces dames voulaient lui donner ce témoignage d'intérêt. Nous partîmes à deux heures de l'après-midi. C'était une des plus chaudes journées de cette chaude saison. Mme Laroque, qui s'était débarrassée de ses fourrures, restait plongée dans une douce extase. Mlle Marguerite jouait de l'éventail avec gravité.

Comme la plupart des fermes de ce pays, où les hauteurs et les plateaux sont couverts de landes arides, la ferme Langoat est assise dans le creux d'un vallon que traverse un cours d'eau. La fermière, qui se trouvait mieux, s'occupa des préparatifs du dîner, dont nous avions apporté les principaux éléments. Il fut servi sur la pelouse, à l'ombre d'un châtaigner. Mme Laroque, installée dans une attitude incommode sur un des coussins de la voiture, n'en paraissait pas moins radieuse. Notre réunion, dit-elle, lui rappelait ces groupes de moissonneurs, dont elle n'avait jamais pu contempler sans envie les rustiques banquets. Pour moi, j'aurais trouvé en d'autres temps une douceur singulière dans l'intimité que ce repas sur l'herbe ne manquait pas d'établir entre les convives; mais j'éloignais avec un sentiment de contrainte un charme trop sujet au repentir, et le pain de cette fugitive fraternité me semblait amer.

—Etes-vous monté là-haut? me dit Mme Laroque en désignant le sommet d'une colline élevée qui dominait la prairie.

—Non, madame.

—Oh! mais il faut voir cela. On a de là un très bel horizon. Marguerite va vous y conduire; n'est-ce pas, Marguerite?

—Moi, ma mère? Je n'y suis allée qu'une fois, et il y a longtemps... mais je trouverai bien. Venez, monsieur, et préparez-vous à une rude escalade.

Nous nous mîmes aussitôt à gravir un sentier qui serpentait sur le flanc de la montagne. La jeune fille s'arrêtait de temps à autre, pour regarder si je la suivais, et, un peu haletante de sa course, elle me souriait sans parler. Arrivé sur le plateau, j'aperçus à quelque distance une église dont le clocher dessinait sur le ciel ses vives arêtes. — C'est là, me dit ma jeune conductrice, — Derrière l'église était un cimetière. Elle en ouvrit la porte, et se dirigea vers une espèce de perron qui en occupe l'extrémité. Trois degrés, disjoints par le temps, conduisent sur une étroite plateforme élevée au niveau du mur; une croix en granit se dresse au centre.

Mlle Marguerite n'eut pas plutôt atteint la plateforme, et jeté un regard dans l'espace qui s'ouvrait devant elle, que je la vis placer sa main au-dessus de ses yeux, comme si elle éprouvait un éblouissement. Je me hâtai de la rejoindre. Ce beau jour approchant de sa fin, éclairait de ses splendeurs une scène vaste, bizarre et sublime, que je n'oublierai jamais. En face de nous, à une ... du plateau, s'étendait une sorte de marécage parsemé de plaques lumineuses, et qui offrait l'aspect d'une terre abandonnée par le reflux d'un déluge. Cette large baie s'avançait jusque sous nos pieds au sein des montagnes échancrées. A chacun de ses pas vers l'horizon, le soleil illuminait ou plongeait dans l'ombre quelques-uns des nombreux lacs qui marquetaient le golfe à demi desséché: il semblait puiser tour à tour dans son écrin céleste les plus précieuses matières, l'argent, l'or, le rubis, le diamant, pour les faire étinceler sur chaque point de cette plaine magnifique. Quand l'astre toucha le terme de sa carrière, une bande vaporeuse et ondée qui bordait au loin la limite extrême des marécages s'empourpra d'une lueur d'incendie, et garda un moment la transparence irradiée d'un nuage que sillonne la foudre. J'étais tout entier à la contemplation de ce tableau empreint de la grandeur divine, quand une voix basse et oppressée murmura près de moi: — Mon Dieu! que c'est beau!

J'étais loin d'attendre de ma compagne cette effusion sympathique. Je me retournai vers elle avec une surprise qui ne diminua point quand l'altération de ses traits et le tremblement de ses lèvres n'eurent attesté la sincérité de son admiration.

—Vous avouez que c'est beau? lui dis-je.

Elle secoua la tête; mais au même instant deux larmes se détachaient de ses grands yeux: elle fit un geste de dépit; puis, se jetant tout à coup sur la croix de granit, elle l'embrassa de ses deux mains, appuya fortement sa tête contre la pierre, et elle sanglota convulsivement.

Je ne crus devoir troubler le cours de cette émotion soudaine, et je m'éloignai de quelques pas avec respect. Après un moment, la voyant relever le front et replacer d'une main distraite ses cheveux dénoués, je me rapprochai.

—Que je suis honteuse! murmura-t-elle.

—Soyez heureuse plutôt, et renoncez, croyez-moi, à dessécher en vous la source de ces larmes; elle est sacrée. D'ailleurs vous n'y parviendrez jamais.

—Il le faut! s'écria-t-elle avec violence. Au reste, c'est fait! Cet accès n'a été qu'une surprise... Tout ce qui est beau et tout ce qui est aimable... je veux le haïr ... je le hais!

—Et pourquoi? grand Dieu!

Elle me regarda en face, et ajouta avec un geste de fierté et de douleur indicibles: — Parce que je suis belle, et je ne puis être aimée!

Alors, comme un torrent longtemps contenu qui rompt enfin ses digues, elle continua: —C'est vrai pourtant! Dieu avait mis dans mon coeur tous les trésors que je raille à chaque heure du jour! Mais quand il m'a infligé la richesse, il m'a retiré d'une main ce qu'il me prodiguait de l'autre! A quoi bon ma beauté, à quoi bon le dévouement, la tendresse, dont je me sens consumée! Ce n'est pas à ces charmes que s'adressent les hommages dont tant de lâches m'importunent! Je le devine, — je le sais, — je le sais trop! Si jamais une âme désintéressée, généreuse, m'aimait pour ce que je suis, non pour ce que je vaux... je ne le saurais pas... je ne le croirais pas! Aussi cela est résolu... je n'aimerai jamais! je ne risquerai pas de répandre dans un coeur indigné, la pure passion qui brûle mon coeur. Mon âme mourra vierge dans mon sein!... Et tout ce qui agite en moi ces flammes inutiles, je le hais, je n'en veux pas! Elle s'arrêta; puis, d'une voix plus basse: Monsieur, je n'ai pas cherché ce moment... je n'ai pas calculé mes paroles, je ne vous avais pas destiné toute cette confiance; mais enfin j'ai parlé, et si jamais j'ai pu blesser votre sensibilité, maintenant je crois que vous me pardonnez.

Elle me tendit sa main. Quand ma lèvre se posa sur cette main encore humide de larmes, il me sembla qu'une langueur mortelle descendait dans mes veines. Elle détourna la tête, attacha un regard sur l'horizon assombri, puis, descendant les degrés: — Partons, dit-elle.

Un chemin plus long, mais plus facile que la rampe escarpée de la montagne, nous ramena dans la cour de la ferme, sans qu'un mot eut été prononcé entre nous. Hélas! qu'aurais-je dit? Plus qu'un autre j'étais suspect. Je sentais que chaque parole échappée de mon coeur n'eût fait qu'élargir la distance qui me sépare de cette âme ombrageuse... et adorable!

Nous partîmes. Mme Laroque, après nous avoir exprimé le contentement qu'elle emportait de cette journée, se mit à y rêver. Mlle Marguerite veillait silencieusement en tête à tête avec son inconsolable pensée. Une étrange sensation, mêlée d'une joie profonde et d'une profonde amertume, m'avait envahi tout entier, et ... s'abandonne à un songe dont on a conscience et dont on a pas la force de secouer le charme.

Nous arrivâmes vers minuit. Je descendis de voiture à l'entrée de l'avenue pour gagner mon logis par un chemin à travers le parc. Comme je m'engageais dans une allée obscure, un bruit de pas et de voix rapprochées frappa mon oreille, et je distinguai deux ombres dans les ténèbres. L'heure avancée justifiait la précaution que je pris de demeurer caché dans un massif, et d'observer ces rôdeurs nocturnes. Ils passèrent devant moi: je reconnus Mlle Hélouin appuyée sur le bras de M. de Bévallan. Au même instant, le roulement de la voiture leur donna l'alarme, et ils se séparèrent à la hâte; Mlle Hélouin, s'esquivant dans la direction du château, et l'autre du côté des bois.

Rentré chez moi, je me demandai si je laisserais M. de Bévallan poursuivre librement ses amours en partie double. Les divers incidents de cette soirée, se rapprochant dans mon esprit, achevaient de me prouver à quel point cet homme était indigne de la main et du coeur qu'il osait convoiter. Cette union serait monstrueuse. Et cependant je compris vite que je ne pouvais user, pour en rompre le dessein, des armes que le hasard venait de me livrer. Ce mariage s'accomplira donc! Le ciel souffrira cette profanation! Hélas! il en souffre tant d'autres!

Puis, je cherchai par quel égarement de fausse raison cette jeune fille avait choisi cet homme. Je crus le deviner. M. de Bévallan est fort riche, il pourrait se passer de ce surcroît de richesse; on le présume plus désintéressé parce qu'il est moins besoigneux. Méprise énorme que de mesurer sur le degré de la fortune le degré de vénalité des caractères! les trois quarts du temps, l'avidité s'enfle avec l'opulence.

N'y avait-il aucune apparence que Mlle Marguerite pût d'elle-même ouvrir les yeux sur l'indignité de son choix, et trouver dans quelque inspiration de son coeur le conseil qu'il m'était défendu de lui suggérer? Ne pouvait-il s'élever dans ce coeur un sentiment nouveau qui vînt souffler sur les vaines résolutions de la raison et les mettre à néant? Ce sentiment n'était-il pas né déjà, et n'en avais-je pas recueilli des témoignages irrécusables? Tant d'hésitations, de combats et de larmes dont j'avais été l'objet ou le témoin, dénonçaient une raison chancelante et peu maîtresse d'elle-même. Je n'étais pas assez neuf dans la vie pour ignorer qu'une scène comme celle dont le hasard m'avait rendu dans cette soirée même le confident et presque le complice, n'éclate point dans une atmosphère d'indifférence. De telles émotions supposent deux âmes déjà troublées par un orage commun, ou qui vont l'être.

Mais si elle m'aimait, comme il était trop certain que je l'aimais, je pouvais dire de cet amour ce qu'elle disait de sa beauté: "A quoi bon!" car je ne pouvais espérer qu'il eût jamais assez de force pour triompher de la défiance qui est le travers et la vertu de cette noble jeune fille, défiance dont mon caractère repousse l'outrage, mais que ma situation est fait pour inspirer. Entre ces ombrages et la réserve qu'ils me commandent, quel miracle pourrait combler l'abîme?

J'ai passé la nuit à rouler ces choses dans mon pauvre cerveau et à chercher une conclusion que je cherche encore. Au fond de mon esprit bouleversé et torturé, il y a une pensée qui domine tout, et qui me remplit d'allégresse. Mon âme est légère comme un oiseau. Je revois, je verrai toujours ce petit cimetière, cette mer lointaine, cet immense horizon, et sur ce radieux sommet cet ange de beauté baigné de pleurs divins! Je sens encore sa main sous ma lèvre; je sens ses larmes dans mon coeur! Je l'aime! Eh bien! demain, s'il le faut, je prendrai une résolution. Cet amour, j'en mourrai peut-être: je veux en vivre en paix tout un jour!

26 août.

Ce jour que j'implorais, ne m'a pas été donné. Ma courte faiblesse n'a pas attendu longtemps l'expiation.

J'avais à peine posé le pied sur le nuage de ce fol amour, que j'en étais précipité, et j'ai à peine recouvré, après cinq jours, le courage nécessaire pour retracer les circonstances ridicules de ma chute. — Mme Laroque et sa fille étaient allées faire une visite à Mme de Saint-Cast et ramener ensuite Mme Aubry. Je trouvai Mlle Hélouin seule au château. Je lui apportais un trimestre de sa pension. La jeune demoiselle se tenait dans le boudoir contigu au salon. Elle me reçut avec une douceur pensive qui me toucha. J'éprouvais moi-même cette plénitude de coeur qui dispose à la bonté. Je résolus, en vrai don Quichotte, de tendre une main secourable à cette pauvre isolée. — Mademoiselle, lui dis-je tout à coup, vous m'avez retiré votre amitié, mais la mienne vous est restée toute entière; me permettrez-vous de vous en donner une preuve?

Elle me regarda, et murmura un oui timide.

—Eh bien! ma pauvre enfant, vous aventurez gravement votre réputation et votre repos. Je vous supplie d'y réfléchir, et soyez bien assurée que personne autre que vous n'entendra jamais un mot de ma bouche sur ce sujet.

J'allais me retirer: elle s'affaissa, et éclata en sanglots, le front appuyé sur ma main, qu'elle avait saisie. J'avais vu couler, il y avait peu de temps, des larmes plus belles et plus dignes; cependant, j'étais ému. — Voyons, mademoiselle, lui dis-je... Il n'est pas trop tard n'est-ce pas? — Elle secoua la tête avec force. — Eh bien! prenez courage. Nous vous sauverons. Que puis-je faire pour vous, voyons? Y a-t-il entre les mains de cet homme quelque gage, quelque lettre que je puisse lui redemander de votre part?

Elle quitta ma main avec colère. —Vous parlez de me sauver... c'est vous qui me perdez! Après avoir feint de m'aimer, vous m'avez repoussée..., vous m'avez désespérée... Vous êtes la cause de ce qui arrive!

—Mademoiselle, je n'ai jamais feint de vous aimer; j'ai pour vous une affection très sincère. J'avoue que votre beauté, votre esprit, vos talents, vous donnent le droit d'attendre de ceux qui vivent près de vous quelque chose de plus qu'une fraternelle amitié; mais ma situation, les devoirs de famille qui me sont imposés, ne me permettaient pas de dépasser cette mesure vis-à-vis de vous sans manquer à toute probité. Je vous trouve charmante, et je vous assure qu'en tenant mes sentiments pour vous dans la limite que la loyauté me commandait, je n'ai pas été sans mérite. Je ne vois rien là d'humiliant pour vous; ce qui pourrait vous humilier, mademoiselle, ce serait de vous voir aimée par un homme très résolu à ne pas vous épouser.

Elle me jeta un mauvais regard. —Qu'en savez-vous? dit-elle. Tous les hommes ne sont pas des coureurs de fortunes!

—Ah! est-ce que vous seriez méchante, mademoiselle? lui dis-je avec calme. Cela étant, j'ai l'honneur de vous saluer.

—Monsieur Maxime! s'écria-t-elle, pardonnez-moi! ayez pitié de moi! Hélas! je suis si malheureuse! Quelle est ma vie? quel est mon avenir? Ma vie, c'est le sentiment de ma pauvreté, exalté par tous les raffinements du luxe qui m'entoure! Mon avenir, ce sera de regretter, de pleurer un jour cette vie même — cette vie d'esclave toute odieuse qu'elle est!... Vous parlez de ma jeunesse, de mon esprit, de mes talents... Mes talents, j'aurai passé le meilleur de ma vie à en parer une autre femme, pour qu'elle soit plus belle, plus adorée encore! Et quand le plus pur de mon sang aura passé dans les veines de cette poupée, elle s'en ira au bras d'un époux prendre sa part des plus belles fêtes de la vie, tandis que moi, seule, vieille, j'irai mourir dans quelque coin avec une pension de femme de chambre. Pourquoi moi plutôt que ces femmes? Est-ce que je ne les vaux pas? Si je suis si mauvaise, c'est que le malheur m'a ulcérée... J'étais née comme elles, pour être bonne, aimante, charitable... Les bienfaits coûtent peu quand on est riche! Si j'étais à leur place, et elles à la mienne, elle me haïraient, comme je les hais! Ah! cela est horrible, ce que je vous dis, n'est-ce pas? Je le sais bien, et c'est ce qui m'achève... Hélas! vous allez me mépriser plus que jamais, vous que j'aurais tant aimé si vous l'aviez souffert! vous qui pouviez me rendre l'espérance, la paix, l'estime de moi-même! Ah! il y a eu un moment où je me suis crue sauvée, où j'ai eu une pensée de bonheur, de fierté... Malheureuse!... — Elle s'était emparée de mes deux mains; elle y plongea sa tête, et pleura follement.

(A suivre)

Motifs populaires

X 217

Pèlerine et coiffe pour bébés

Cette pèlerine et coïffe se montreront très utiles lorsque vous sortirez bébé. Elles le préserveront contre le froid et la fraîcheur des soirées. Le bébé se trouvera très à l'aise, puisque cette pèlerine et coiffe lui donnent entière liberté de mouvement.

Le patron no 217 contient tous les renseignements nécessaires.

Pour se procurer ce patron, adresser comme suit: **Département de Travaux à l'aiguille, La Liberté, Winnipeg.** Mentionner le numéro du patron et inclure 20 sous (en monnaie seulement). **La Liberté** n'est pas responsable des lettres non-reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

Sainte-Agathe

Noces de rubis

Le dimanche 21 juillet, une soixantaine de parents et amis venaient surprendre M. et Mme Ignace Dumesnil dans leur demeure, pour fêter leur quarante-cinq ans de vie conjugale. La soirée était rehaussée par la présence de M. le curé Rocan et M. le vicaire Bouvet.

Un magnifique gâteau, don de M. Edouard Dumesnil, fut présenté par Edith Carrière.

Lorsque les heureux jubilaires furent un peu remis de leur surprise, une touchante adresse fut lue par leur petite-fille, Anne-Marie. Immédiatement après eut lieu la présentation d'un magnifique fauteuil au grand-père, par sa petite-fille Aline et d'un "toaster et poêle électrique par Rita.

Une jolie saynète fut jouée par Georges et Claudette, après quoi le patriarche jubilaire, en termes très amusants remercia tous ceux qui avaient contribué à faire de ce jour un jour d'heureux souvenirs.

Mme Dumesnil, à travers une vive émotion, fut heureuse de dire à tous un cordial merci.

Dans le cours de la soirée, un délicieux goûter fut servi, accompagné de crème à la glace.

Letellier

Fête inoubliable

Une naissance, un baptême, une noce, une ordination, une mort, un enterrement sont choses importantes et qui ne peuvent passer inaperçues dans une paroisse.

Un beau dimanche du mois d'août réunissait cette année la famille Jutras au complet. Tous avaient répondu à l'appel convoqué par la visite de Norbert et sa famille venus de Prince-Albert, qu'on n'avait pas vus depuis huit ans. La grand'messe fut chantée par M. l'abbé Rodolphe Bélanger, curé de Dryden, Ont., et petit-fils de M. Moïse Jutras, le premier de cette famille qui vint s'établir sur la rivière Rouge, à Saint-Pie de Letellier, il y a 55 ans.

Au dîner, personne ne bouda sur les mets de la table appétissante préparée par Mme Horace Dansereau (née Juliette Jutras).

L'après-midi se passa à la terre paternelle tenue par Joseph Jutras. C'est encore à l'ombre des grands arbres qui conduisent à la maison que l'on continua de tourner une autre page inoubliable de cette bonne vie familiale à la campagne où plus de cent personnes, frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs avec leurs enfants et petits-enfants, multipliés par 6 et par 10. Ils s'en sont donné à coeur joie à chanter, batifoler, danser, manger, fumer la pipe et la cigarette et conter des histoires, provoquées par le Dr Cloutier, le roi des conteurs relancés par Norbert, le boute-en-train de la famille, par ses chants et ses reparties inimitables. Puis on posa des photographies pour garder un souvenir de cette fête.

On vit le soleil se coucher dans les blés d'or. Le temps était si beau que les clartés de la lune surprirent quelques groupes de la famille attardés sous la feuillée à causer entre eux pendant toute la soirée.

On fit le voeu de se réunir plus souvent et chacun s'en fut chez soi joyeux et content d'avoir passé une si belle journée, à travers les heures troublées que nous vivons.

BELLE-HUMEUR.

N.-D. de Lourdes

Mlle Irène Boisvert était, la semaine dernière, en visite chez sa parenté; elle est repartie à Régina où elle travaille comme garde-malade à l'hôpital.

• • •

M. et Mme Elie Marcou sont allés, samedi dernier, faire opérer des amygdales leur fille Thérèse à Saint-Boniface.

Les dimanches 4 et 11 août, nous avons eu à Lourdes la visite de l'abbé Picton qui venait aider le R. P. Champagne dans sa tâche de prêtre.

• • •

Le 15 août, en la chapelle du couvent, eut lieu la première profession de Soeur Marie-Alice Gaborieau, de Notre-Dame-de-Lourdes, et de Soeur Marie-Lucie Morin, de Saint-Lupicin.

• • •

Mlle Simone Delaquis est arrivée jeudi de Winnipeg pour passer la fin de ses vacances dans sa famille.

Saint-François-Xavier

Il y a quelques semaines, Mlle Rosaria Lamothe, disait adieu à ses parents et amis pour se rendre à Montréal, chez les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie.

A cette occasion, Mlle Marguerite Goeujon et quelques autres amies avaient préparé une veillée de surprise, qui fut très bien réussie. Environ 50 personnes, jeunes et vieilles, s'étaient réunies dans la salle paroissiale pour lui témoigner leurs sentiments d'amitié.

Après s'être amusés à jouer aux cartes et à plusieurs jeux bien intéressants, ils ont pris la collation ensemble. Avant de se séparer, Mlle Imelda Perras, au nom de tous les assistantes lui a lu une adresse à laquelle Mlle R. Lamothe répondit avec des paroles de reconnaissance et non pas sans quelques émotions.

M. le curé Haide, qui assistait à cette petite fête, a ajouté quelques mots pour remercier cette jeune fille des oeuvres et des services qu'elle a souvent rendus à la paroisse, pour laquelle elle s'est toujours montrée bien dévouée; puis après avoir expliquer en quelques mots ce que c'est que la vocation religieuse il lui a souhaité santé et succès dans la nouvelle vie où elle s'est engagée. Tous se sont séparés à une heure assez avancée.

Baptêmes

Le 19 juillet, Joseph-Antoine-Roger Préfontaine, né le 28 mai d'Aimé Préfontaine et d'Yvonne Deslauriers. Parrain et marraine, William Todd et Stella Deslauriers.

Le 4 août, Marie-Louise-Florence Mousseau, née le 3 juillet de Joseph Mousseau et Bibiane Lamothe. Parrain et marraine, M. et Mme Dieudonné Robidoux.

Le 11 août, Marie-Blanche-Gladys McCaughan, née le 25 juillet de Léo McCaughan et Anna Daigneault. Parrain et marraine, M. et Mme Aimé McCaughan.

• • •

De passage au presbytère ces jours derniers étaient Mgr J.-A. Bastien, M. l'abbé L. Paulhus, M. l'abbé E.-A. Halde, M. et Mme Joseph Guyot, de Sainte-Rose, MM. John Selby, Robert et Thomas Selby, de Saint-Lazare, M. l'abbé Brunet, de Starbuck.

Laurier

Quelle capricieuse que la mort! Hier c'était un vieillard, aujourd'hui, une tendre jeune fille de 17 ans. Elle fauche partout et sans cesse, peu lui importe l'âge et la condition.

Géraldine, fille de M. et Mme Romuald Gamache (famille avantageusement appréciée de la paroisse) dut être transportée, le samedi 10 août, à l'hôpital de Sainte-Rose-du-Lac. Son état fut jugé si grave que le Père vicaire lui administra les derniers sacrements, et le 13 août, dans la matinée, elle partait pour l'éternité.

Cette jeune fille était d'une grande piété, très douce, dévouée à l'excès pour ses parents, ses frères et ses soeurs; elle était la joie de la maison. A la mission dernière du mois de septembre, par écrit, elle avait fait la demande d'être admise comme membre de la congrégation des Enfants de Marie; connaissant sa piété et son assiduité à toutes les réunions mensuelles, l'aumônier de la Congrégation consentit à lui rendre les honneurs dus aux congréganistes en cette circonstance.

Les nombreux amis de la famille assistèrent aux funérailles de Géraldine, dirigées par M. Pineault, de Sainte-Rose. Le clergé et les Enfants de Marie allèrent au carrefour du village, chercher le corps. La bannière des Enfants de Marie était portée par André Saquet. Tenaient les rubans: Adélaïde et Marie-Louise Lavoie, Marie-Rose Callarec et Albina Bonnin. Les porteurs: Eugène, Ephrem et Paul Bouchard, René Gamache et Jean Callarec.

Le 15 août, Assomption de Marie, la jeune fille était déposée en terre; espérons que cette bonne Mère du ciel emportera vite au paradis cette enfant qui, de grand coeur, fit le sacrifice de sa vie, et près du bon Dieu sera l'Ange Gardien de sa famille.

Lui survivent, ses parents, M. et Mme Romuald Gamache; ses frères, Philippe, Wilfrid, Lorenzo, Emile, Maurice, Roméo; ses soeurs, Marie (Mme Jean-Baptiste Lapointe), Léa, (Mme Delaurier), Aurise, Alice.

A la famille si douloureusement éprouvée nous offrons nos chrétiennes condoléances.

Saint-Eustache

On rapporte des changements importants dans le personnel du couvent. L'oeuvre éducatrice des RR. Soeurs des Missions est hautement appréciée dans notre paroisse. Nous sommes toujours peinés de voir partir quelques-unes de nos religieuses, et nous nous réjouissons toujours d'en voir d'autres aussi capables et aussi dévouées venir prendre la place des absentes.

Nous sommes en temps de guerre et au moment d'un recensement professionnel. Or une des manières les plus efficaces de travailler au progrès et à la gloire de notre cher Canada, pour nous Canadiens français, c'est de défendre sans relâche nos droits et les droits de nos enfants à l'enseignement du français et de la religion dans nos écoles. Si nous négligeons cet enseignement, nous travaillons à la perte de la prochaine génération, nous sommes anti-patriotes et anti-canadiens. Or cet enseignement dépend presque entièrement de la capacité et du dévouement de nos institutrices religieuses ou laïques. Un instituteur ou une institutrice qui met de côté l'enseignement du catéchisme et de la langue française devient facilement traître à sa race et à son pays. Une personne comme celle-là ne mérite aucune considération. Elle est de trop partout où elle se trouve. Au contraire, une bonne institutrice religieuse et patriote sera toujours dévouée et méritera toujours la considération, les louanges et la reconnaissance de toute notre population. Une excellente manière de reconnaître les mérites d'une bonne institutrice appartenant à une communauté religieuse a autant droit à son salaire que les autres bonnes institutrices. A moins d'être dûment apprécié et encouragé par les parents, par les commissaires d'école, par les conseils municipaux et par toutes les personnes ayant quelque influence, l'enseignement devient une vocation ingrate et souvent démoralisante.

Canadiens français, ne soyons jamais satisfaits tant que nous n'avons pas trouvé une excellente institutrice pour nos chers enfants. Et quand nous avons eu le bonheur de trouver ce trésor inappréciable, faisons tout en notre pouvoir pour la seconder à faire le bien.

Aux bonnes religieuses qui viennent de nous quitter nous présentons nos meilleurs souhaits avec un cordial au revoir. Aux chères religieuses qui viennent se dévouer à la formation intellectuelle, religieuse et morale de nos enfants, nous souhaitons la bienvenue, et nous les assurons de notre entière collaboration.

Somerset

Le lundi 5 août, avait lieu à la cathédrale de St-Boniface, le mariage de Mlle Antoinette Lafrenière, fille de Mme Georges Lafrenière, et de Robert Lemieux, fils de Mme Lemieux, tous deux de Somerset.

Servirent de témoins, M. Hector Lafrenière à sa soeur, et Anna Lemieux à son frère.

Une courte réception a eut lieu chez M. et Mme C. Lafrenière, oncle et tante de la mariée. Les nouveaux époux sont retournés à Somerset où ils résideront.

SASKATCHEWAN

Lac Pelletier

Pèlerinage à sainte Anne

Tout d'abord Mgr Guy s'y fit entendre à plusieurs reprises, en français et en anglais; nous exhortant tout particulièrement à la confiance en Dieu, à la pratique de la charité et au culte de nos morts.

De la confiance en Dieu: Il en faut d'autant plus que l'avenir est plus inquiétant et plus sombre. Notamment en raison de la prochaine mobilisation de nos jeunes gens.

De la charité: Il en manque partout dans le monde, voire même dans nos meilleures paroisses. Qu'il n'en soit plus ainsi au Lac.

Du culte pour nos morts: Puisque d'une part, nous leur sommes redevables de tout ce que nous avons et que d'autre part, ils sont si peu exigeants, tâchons donc, en plus du généreux tribut de nos prières, savoir clôturer et entretenir convenablement notre cimetière.

Enfin, Mgr Kugener, le panégériste pour la circonstance, débute et termine par le Gaudeamus de l'introït; appel solennel à la réjouissance de bon aloi. Un des motifs de cette réjouissance, c'est que l'héroïne du jour a si bien réussi à reproduire dans sa vie le portrait de la femme forte de l'évangile. Hélas! bien des mères d'aujourd'hui, et d'autres qui le seront demain, ne sont pas toujours assez soucieuses de refléter les vertus de sainte Anne! Gare donc aux défauts de la femme contemporaine: accrocs à la modestie, concessions à l'oisiveté, à l'insubordination, à la légèreté.

Mais réjouissons-nous à la pensée que de chacune des paroisses de ce diocèse surgira bientôt une élite de mères — des dames de sainte Anne en esprit et en vérité —pratiquant elles-mêmes et initiant les mères de demain à la pratique des vertus maternelles de la bonne sainte Anne. Alors, Gaudeamus!

Les cathédrales de France ont peu souffert

VICHY, France — D'après un rapport que le directeur des Beaux-Arts, M. Louis Hautecoeur, vient de remettre au gouvernement Pétain, les cathédrales de France et leurs trésors artistiques ont subi peu de dommages au cours de la guerre. D'après les renseignements qu'il a obtenus, les cathédrales d'Amiens, de Laon, de Soissons, d'Orléans, de Chartres et de Beauvais ont été épargnées. A Rouen, la cathédrale et l'église de Saint-Maclou ont échappé par miracle, car des bombes sont tombées tout près. Le château de Blois aurait été vraisemblablement bombardé si le gardien n'en avait fait sauter les deux édifices voisins, qui eussent été des cibles pour l'ennemi.

Plusieurs églises, cependant, ont été détruites. Ainsi dans le nord, en Touraine, notamment à Saumur. L'église Saint-Michel à Bordeaux et la cathédrale de Marseille ont reçu de légers dommages. Les villes les plus atteintes sont: Longwy, Epinal, Saumur, Le Havre, Rennes, Orléans, Dunkerque, Boulogne et Tours.

Ce qui se passe dans la Manche

C'est une minute tragique, dans la Manche, lorsque des avions allemands se lancent à l'attaque contre un convoi de vaisseaux britanniques. Des fragments de bombes explosives bouleversent furieusement la mer. Il y a un grondement de canons antiaériens lorsqu'un contre-torpilleur britannique, que l'on voit à l'extrême droite, et des avions de combat entrent en scène. Le médaillon indique ce qui est arrivé. L'aéroplane ennemi a été abattu et l'on voit l'un de ses occupants descendre en parachute. Il est tombé près du bateau qu'il attaquait et a été fait prisonnier.

Les députés de l'Ouest sont plus actifs que les autres

M. Léopold Richer, chroniqueur parlementaire du "Devoir" à Ottawa, établit une comparaison intéressante entre les députés de l'Ouest et ceux de la province de Québec:

"Les députés de l'Ouest, jamais inactifs, toujours prêts à réclamer davantage pour les gens des provinces des Prairies qui s'obstinent, malgré les périodes de sécheresse et les crises de mévente de blé, à se cantonner dans la monoculture du blé, ont accaparé la dernière partie de la session pour parler de leurs intérêts. Chaque session ils donnent le même spectacle de persévérance. Tous les députés de l'Ouest tiennent à honneur de prononcer au moins un discours par session en faveur du producteur de blé, de ce producteur qui souffre de l'incompréhension des industriels de l'Est — à ce qu'on ne cesse de répéter — du tarif douanier trop élevé et des taux de fret exorbitants. Non contents de profiter de la moindre occasion pour exposer les griefs du producteur de blé, les députés de l'Ouest inscrivent au feuilleton de nombreuses résolutions ayant pour but d'obtenir l'assistance des autorités fédérales.

La question du blé

Cette année ils avaient présenté plusieurs résolutions qu'ils n'ont pas pu discuter parce que le gouvernement a accaparé le temps de la Chambre. M. C. E. Johnston, député créditiste de Bow River, Alberta, demandait l'adoption immédiate des "mesures nécessaires pour assurer aux cultivateurs du Canada un prix déterminé de pas moins d'un dollar par boisseau pour le blé du Nord, numéro un, à l'élévateur local". A remarquer que M. Johnston ne parlait pas du cultivateur de l'Ouest, mais du cultivateur du Canada. Mais comme le plus grand nombre de producteurs de blé résident dans l'Ouest, on ne voit pas ce que la phrasologie du député de Bow River peut apporter aux cultivateurs de l'Est. M. E. E. Perley, député conservateur de Qu'Appelle, Saskatchewan, voulait que le gouvernement d'Ottawa fit des avances au producteur de blé: "Le gouvernement devrait se servir, disait-il, dans une résolution inscrite au feuilleton de la Chambre, de la loi des mesures de guerre, ou modifier immédiatement la législation existante afin de pouvoir faire un versement temporaire d'un montant équivalent à quinze sous par boisseau au compte des certificats de participation de 1939".

Les résolutions de deux députés: M. Robert Fair, créditiste de Battle River, Alberta, et M. T. C. Douglas, coopératiste de Weyburn, Saskatchewan, s'intéressaient à ce qu'ils appelaient "la parité des prix", sans expliquer toutefois ce qu'ils entendaient au juste par cete expression. Selon M. Fair, "le gouvernement devrait adopter les mesures nécessaires pour établir, entre tous les produits primaires et les autres marchandises, une parité de prix fondée sur les moyennes de prix de 1914"; alors que pour M. Douglas "le gouvernement devrait étudier la fixation de prix de parité pour les produits agricoles afin de garantir aux producteurs des prix qui auraient un rapport direct avec le coût de production". Ici on saisit mieux ce que l'on entend par parité des prix. Pour compléter le tableau, M. F. D. Shaw, député créditiste de Red Deer, Alberta, désirant une revision des taux de fret, lesquels, d'après lui placent le cultivateur de l'Ouest dans une position désavantageuse.

Autres questions de l'Ouest

M. Victor Quelch, député créditiste d'Acadia, Alberta, s'intéressait d'une façon particulière au problème d'irrigation dans l'Ouest canadien: "Considérant que les statistiques des toutes dernières années semblent indiquer qu'il faut remettre en bon état de grandes étendues de terre maintenant colonisées, dans l'Ouest du Canada, en leur fournissant de l'eau pour fins d'irrigation; considérant que de grandes quantités de pluie tombant sur le versant oriental des Rocheuses s'écoulent maintenant dans l'océan Atlantique; la Chambre est d'avis que le gouvernement devrait adopter promptement les mesures nécessaires pour collaborer avec les provinces de l'Ouest, dans l'intention de conserver les surplus d'eau de l'Ouest du Canada et de les utiliser pour certaines entreprises d'irrigation plus vastes que celles qui ont été autorisées par la loi sur le rétablissement agricole des Prairies". Quant à M. J. G. Diefenbaker, député conservateur de Lace-Centre, Saskatchewan, il demandait des "paiements pour l'entreposage de tout le blé qu'"un cultivateur produirait et emmagasinerait dans ses propres établissements, ce versement devant être fait, une fois la vente consommée, au taux mensuel d'un sous le boisesau durant une période ne dépassant pas huit mois".

Des lois sociales

Il y a eu également des députés qui préconisaient des lois sociales. M. A. MacInnis, député coopératiste de Vancouver, est revenu sur l'idée que le gouvernement "devrait examiner l'abaissement de l'âge actuel où la pension de vieillesse devient due et l'augmentation du montant de la pension". M. Daniel McIvor, député libéral de Fort William, Ontario, serait en faveur d'un amendement constitutionnel que permettrait "d'imposer des examens médicaux périodiques et d'assurer un traitement convenable à tous ceux qui souffrent de maladie". Mme D. W. Nielsen, progressiste de Battleford-Nord, Saskatchewan, a présenté une solution qui contenait tout un programme: "La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier sans délai l'institution d'un régime national d'assurance-santé, afin de sauvegarder la santé du pays qui sera compromise par la guerre actuelle, et enfin de prescrire (a) une inspection médicale complète de tous les citoyens sous la direction de fonctionnaires fédéraux de la santé; (b) hôpital et un traitemant médical gratuit pour toutes les familles dont les revenus sont de moins de $2,000 par année; (c) et pour tous les autres, un système volontaire, contributoire et bon marché d'assurance sur la santé."

On aura remarqué que ces diverses résolutions ne contiennent rien de nouveau. Le problème du blé a fait l'objet de débats nombreux et prolongés depuis des années. Aucune solution n'a paru satisfaire les députés de l'Ouest. Quand la récolte est bonne, il reste un surplus considérable de blé et les prix ont tendance à fléchir. Lorsque la récolte est pauvre, les prix s'élèvent, mais le producteur ne peut offrir qu'une quantité restreinte de blé. Depuis quelques années, les surplus s'accumulent de récolte en récolte. Des régions entières manquent d'eau. L'élevage y devient de plus en plus difficile. Mais personne ne s'avise que le producteur de blé pourrait trouver un remède, tout au moins partiel, à ses déboires, s'il s'avisait un jour de cultiver autre chose que le blé, de varier sa production, d'essayer de se sustenter en partie lui-même. Au lieu de cela, le producteur de blé qui est devenu un industriel, jette constamment les regards vers Ottawa pour en obtenir de l'assistance sous forme d'octrois de toutes sortes.

Vers le socialisme d'Etat

Paternalisme et socialisme, telles sont les caractéristiques de la plupart des vingt-deux résolutions inscrites au feuilleton par les députés: contrôle de l'industrie de l'huile, de la houille, du sucre; nationalisation de l'industrie des armements et des institutions financières; primes d'entreposage du blé et garantie d'un prix minimum sur le blé; augmentation du montant de la pension de vieillesse et abaissement de l'âge auquel la pension devient due; assurance-maladie; examens médicaux périodiques; revision des taux de fret, et le reste. Quand on dit qu'une forte partie de la population de l'Ouest est gagnée au socialisme, on ne se trompe guère. D'ailleurs la politique fédérale subit elle-même une transformation. Peu à peu elle abandonne le libéralisme pour s'imprégner de socialisme. Un contrôle judicieux exercé par l'autorité n'est pas mauvais, loin de là. Mais il faut se garder contre les excès d'un socialisme qui s'épanouit à l'improviste, pour des fins opportunistes et électorales.

Comment expliquer cette inertie?

A remarquer également que des vingt-deux résolutions au feuilleton, pas une seule n'a été inscrite par un député de langue française. Les députés de l'Ouest utilisent à plein cette façon commode et simple de porter à l'attention du parlement, du gouvernement et du pays tout entier, griefs de leurs électeurs. D'autres, tels les créditistes et les membres de la C.C.F., profitent du privilège qu'ont les députés de présenter des résolutions, pour exposer le programme de leurs partis. Il nous semble que les députés de langue française pourraient, avec avantage, utiliser ce moyen de faire connaître les réclamations de leurs compatriotes. Quand on voit les députés de l'Ouest répéter jusqu'à l'ennui les mêmes thèses, on se demande pourquoi ceux de la province de Québec restent étrangement silencieux sur nos problèmes et nos besoins. On cherche une explication raisonnable de pareil état de choses et on n'en trouve pas.

Officiers allemands à Lyon

LYON, France — Les journaux de Lyon annoncent que des officiers allemands sont arrivés dans cette ville sur instruction de la commission de l'armistice franco-allemand de Wiesbaden. Les officiers militaires et civils français recommandent à la population d'observer une attitude calme et digne à l'endroit des Allemands qui jouissent de droits d'extra-territorialité.

Entre temps, la France continue d'être divisée en deux territoires: libre et occupé, l'un fermé à l'autre presque hermétiquement. Des nouvelles parviennent disant que les prisonniers de guerre sont conduits d'un camp dans un autre. Apparemment, ceux des camps établis près de la ligne de démarcation sont envoyés dans le nord. Il en résulte des complications pour les communications avec eux et pour l'envoi des paniers de victuailles qui leur sont adressés.

Le Luxembourg

BERLIN — La T.S.F. allemande annonce que le grand-duché de Luxembourg, envahi par les troupes allemandes le 10 mai dernier, est désormais englobé à l'intérieur de la frontière allemande. Dans le passé, le Luxembourg appartenait, en matière de douanes, au territoire belge.

Les douaniers belges se sont retirés.

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface

20 août

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres	
De choix	$7.75—$8.00
Bons	$6.75—$7.50
Moyens	$6.00—$6.50
Ordinaires	$5.00—$5.75
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
De choix	$7.75—$8.00
Bons	$6.75—$7.50
Moyens	$6.00—$6.50
Ordinaires	$5.00—$5.75
Génisses—	
De choix	$7.00—$7.25
Bonnes	$6.25—$6.75
Moyennes	$5.25—$5.75
Ordinaires	$4.25—$5.00
Veaux engraissés—	
De choix	$9.00—$10.00
Bons	$8.00—$8.50
Moyens	$6.50—$7.50
Vaches—	
Bonnes	$4.50—$5.00
Moyennes	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.25—$3.50
Taureaux—	
Bons	$4.50—5.00
Ordinaires	$3.25—$4.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$6.00—$6.75
Moyens	$5.00—$5.75
Ordinaires	$4.00—$4.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$4.50—$5.50
Moyennes	$4.00—$4.25
Ordinaires	$3.25—$3.75
Vaches laitières	$40.00—$60.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$7.00—$8.00
Ordinaires et moyens	$4.00—$6.50
Porcs—	
Bacon de choix— Prime $1 par tête	
Bacon	$8.25
Bouchers— Escompte de $1.50 par tête	
Pesants	$7.25
Très pesants	$5.25—$6.25
Légers et maigres	$6.50—$7.75
Truies No 1	$5.25—$5.50
Truies No 2	$3.00—3.50
Inférieurs	$3.00—$3.25
Verrats	$2.25—$2.50
Agneaux—	
Bons du printemps	$8.75
Ordinaires	$6.00—$7.00
Moutons—	
Bons moyens	$3.00
Bons pesants	$3.50—$3.75
Ordinaires	$2.00—$2.50

PRODUITS

Du Manitoba

Beurre de Crèmerie frais no 1— F. O. B. Winnipeg	.19¾
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.17
Grade A, moyens, la douz.	.15
Grade B, la douz.	.11
Grade C, la douz.	.08

Farine

Prix du détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Ogilvie Royal Household, Western Canada Purity, Robinhood, Maple Leaf Mills: Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Sac de 98 livres	$2.75
Gruau (Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$2.95
Alimentation (Prix du char)	
Son. La tonne	$23.00
Moulée. La tonne	$24.00

Autour de la Ferme

Préparons-nous pour les conserves

La saison des conserves approche, et toute une quantité de produits alimentaires s'offre pour la conservation en boites ou en bocaux pour l'hiver.

La fabrication des conserves à la maison comporte quatre grands détails, tous importants et sans lesquels on ne pourrait obtenir de bons résultats. En premier lieu, vient le choix des produits; on n'aura pas de bonnes conserves si les fruits et les légumes ne sont pas frais et en bon état, quels que soient les soins que l'on apporte à la préparation. En deuxième lieu, il y a la préparation et la mise en boites ou en bocaux, et en troisième lieu, le traitement ou "conditionnement", ou encore "conservation". Il faut pousser la chaleur jusqu'à un degré suffisant pour détruire tous les organismes de décomposition. Le quatrième détail est le plus important de tous; c'est le bouchage hermétique pour empêcher complètement l'entrée d'autres organismes qui provoqueraient la décomposition du produit.

Autrefois, tous les fruits étaient cuits dans des chaudières ouvertes, avec de grandes quantités de sucre, pour faire des confitures épaisses, riches. Les légumes étaient mis dans une saumure forte; ils étaient conservés crus ou cuits. Ces procédés sont excellents dans certains cas, mais pour l'emploi régulier, la conservation dans des bocaux de verre ou des boites de fer blanc est le moyen le plus satisfaisant.

Il y a d'autres détails que l'on fera bien de vérifier avant de commencer à faire des conserves.

D'abord, examinons les caoutchoucs pour voir s'ils conviennent au genre de bocal. Les caoutchoucs larges sont pour les bocaux à pince; les caoutchoucs étroits pour les bocaux à couvercle fixé.

Servez-vous de bocaux d'une chopine pour les légumes. Ils se stérilisent plus facilement.

Stérilisez tout le temps qu'il faut. Les légumes ne contiennent que peu d'acide et, par conséquent, ils exigent une longue stérilisation pour se conserver.

Si vous stérilisez au bain-marie, tenez les bocaux recouverts de deux pouces d'eau par-dessus le couvercle.

Tenez l'eau toujours bouillante. Comptez la durée de la stérilisation à partir du moment où l'eau commence à bouillir.

Otez les bocaux de l'eau à la fin de la période prescrite. Tenez les bocaux dans l'eau bouillante le temps qu'il faut, ni plus ni moins. Les produits insuffisamment chauffés se décomposent et développent parfois des poisons; le plus souvent ils ont un mauvais goût. D'autre part, une cuisson trop longue nuit au goût et à la couleur et attendrit trop le produit. Ne vous exposez jamais à ces risques.

Bouchez les bocaux hermétiquement, sans attendre. Ne les ouvrez jamais après la stérilisation.

Si ces règles sont observées, la fabrication des conserves à la maison réussit toujours, et rien ne réjouit autant la ménagère que d'avoir toute une variété de conserves de fruits et de légumes.

On trouvera des instructions complètes sur la fabrication des conserves dans le bulletin No 534 "Les conserves de fruits et de légumes" que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extention, Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

Progrès accomplis dans la lutte contre l'érosion du sol

A la dernière réunion du Comité national consultatif sur les services agricoles tenue à Ottawa, le Dr E. S. Hopkins, directeur adjoint et agriculteur du Dominion du Service des fermes expérimentales, au Ministère fédéral de l'Agriculture, a fait rapport du développement de la culture en bandes, un système qui a été institué dans les provinces des Prairies pour prévenir l'érosion du sol.

En 1935, cette culture en bandes ne se pratiquait encore que dans une très petite étendue du district de Monarch dans le sud de l'Alberta, mais en 1940, elle était suivie par quelque 90 pour cent des cultivateurs du sud de l'Alberta et environ 60 pour cent dans le sud-ouest de la Saskatchewan.

D'autres initiatives prises par le Comité régional sur l'érosion du sol ont rapport aux moyens d'ameublissement que l'on a modifiées pour remplacer les labours par les scarifiages de surface dans bien des districts. Cette pratique a beaucoup aidé à prévenir l'érosion du sol. Beaucoup d'agences ont entrepris des travaux excellents pour hâter l'adoption de moyens préventifs; certains de ces moyens sont prévus par la loi du rétablissement agricole des Prairies. Le Comité régional a rassemblé les idées des différentes agences coopératives et a fait connaitre les renseignements recueillis. Le programme du Comité régional doit être continué et appliqué aux régions où les systèmes de culture n'ont pas encore été modifiés jusqu'à ce que l'érosion du sol soit complètement enrayée. Ces régions comprennent les sols de la zone des parcs et certaines régions des provinces des Prairies.

Ce programme du Comité régional comprend également l'amélioration des systèmes actuels en ce qui concerne les pratiques d'ameublissement, la culture en bandes et l'essai d'assolements pour connaitre les moyens les plus utiles pour les différentes régions; l'entreprise de recherches en vue de prévenir les pertes causées par le céphe du blé ou mouche à scie du blé; enfin, on se propose de voir s'il est possible de prévenir l'érosion par l'eau ainsi que l'érosion par le vent et d'étendre les travaux à tout le Canada.

Mesures prises pour s'assurer un approvisionnement de semence en 1942

On est à peu près sûr d'avoir une quantité suffisante de graines de légumes et de racines pour 1940, mais il sera nécessaire de s'organiser pour prévenir un manque de ces graines en 1942, spécialement en ce qui concerne les betteraves, choux, choux-fleurs, panais, radis, épinards, betteraves fourragères et rutabagas. M. Nelson Young, sous-directeur du Service de la production de la Division des produits végétaux, au Ministère fédéral de l'Agriculture, a fait une déclaration à cet effet à la conférence agricole fédérale-provinciale, convoquée par l'Office du ravitaillement en produits agricoles et tenue à Ottawa du 18 au 20 juillet. Les recommandations faites en vue de prévenir un déficit de graine de semence pour 1942 sont les suivantes: collaboration des gouvernements provinciaux et fédéral en ce qui concerne la production; les provinces devront s'arranger pour produire la semence nécessaire, des variétés et de la qualité désirées, et recommandées par le Comité des semences, un sous-comité de l'Office; les marchés et les prix de la semence produite seront fixés par les gouvernements; la semence produite sous la direction de l'accord provincial-fédéral sera considérée comme une assurance contre un déficit possible, et toute cette semence produite sous ce plan coopératif sera mise à la disposition du commerce.

La situation actuelle des huiles alimentaires

A en juger par les renseignements qui ont été fournis à l'Office du ravitaillement en produits agricoles, il semble que la production d'huiles alimentaires au Canada devrait être suffisante pour les besoins du pays l'hiver prochain, mais il n'en est pas ainsi en ce qui concerne les huiles fortifiantes dont la situation laissera à désirer, spécialement en ce qui concerne les prix.

Comme il est à craindre que l'on ne puisse se procurer une quantité suffisante d'huile de 400 D aux prix que les nourrisseurs de volailles peuvent payer, et qu'il existe un certain doute touchant la valeur des huiles à 100 D pour l'emploi général dans l'alimentation des volailles, on se propose d'entreprendre des expériences pour déterminer de façon précise les avantages ou les désavantages relatifs de ces deux types d'huiles pour fournir des vitamines aux volailles.

Ces huiles riches en vitamines sont nécessaires dans l'alimentation des volailles pour maintenir une forte ponte pendant l'hiver. Elles contiennent ce que l'on appelle en langage populaire les vitamines du soleil. Les aviculteurs canadiens emploient tous les ans quelque 1,400 tonnes de ces huiles vétérinaires, dont 1,200 tonnes environ sont incorporées dans les mélanges d'aliments ou les compositions alimentaires. Sur le total des huiles employées dans ces aliments, une proportion de plus de 80 pour cent est garantie en ce qui concerne le contenu en vitamines et l'on prétend qu'une proportion de 34 pour cent contient 400 unités de vitamine D par grain.

Au cours de l'année fiscale 1938-39, le Canada a importé environ 1,300 tonnes d'huile de foie de morue. Dix-huit pour cent de ces importations venait des Etats-Unis et le reste du Royaume-Uni, de la Norvège et de Terre-Neuve. Il est impossible aujourd'hui de faire venir des huiles alimentaires du Royaume-Uni ou de la Norvège, et il est probable que la quantité que l'on pourra importer des Etats-Unis et de Terre-Neuve sera bien faible.

Aujourd'hui donc les stocks d'huiles alimentaires nécessaires ne peuvent venir que de deux sources: l'huile de foie de morue que l'on obtient sur la côte de l'Atlantique et les huiles de corps de poisson, pilchard, hareng et saumon, qui viennent de la côte du Pacifique. On croit que la production d'huile de foie de morue pourra être grandement accrue cette année dans les provinces Maritimes et que, d'autre part, la production d'huiles de poisson en Colombie-Britannique pourra être suffisamment augmentée pour satisfaire la demande canadienne d'huiles alimentaires d'efficactié connue (100 D).

A la suite des recommandations faites il y a quelque temps, un laboratoire d'essais pour la vitamine D a été établi à Ottawa par le Ministère fédéral de l'Agriculture, et ce laboratoire de concert avec d'autres laboratoires du même genre au Canada sera bientôt en mesure de fournir un service d'essais pour l'efficacité de la vitamine D (unités de poussin).

Une licence est maintenant nécessaire pour exporter des huiles de poisson et des huiles de foie de poisson.

L'offre d'aide sur l'achat des animaux d'engrais est révoquée

Cette offre d'aide par le Ministère fédéral de l'Agriculture ne sera pas renouvelée cette année. En ces dernières années, en automne, le Ministère offrait de rembourser les frais de voyage, pour l'aller seulement, des cultivateurs ou de leurs agents qui achetaient un ou plusieurs wagons de boeufs ou d'agneaux d'engrais dans l'Ouest du Canada, mais il a été décidé de ne pas continuer ce système cette année. On pourra se procurer des renseignements au sujet des animaux offerts en vente en s'adressant au bureau du Service de production du Ministère, 409-411, Public Building, Calgary, Alberta, et aux agents des parcs à bestiaux du Ministère à Calgary, Edmonton, Moose Jaw, Régina, Saskatoon, Prince-Albert et Winnipeg.

Pour tous renseignements sur les agneaux d'engrais et les brebis portières, s'adresser à G. S. Herringer, secrétaire de la Southern Saskachewan Wool Growers' Limited, Maple Creek, Sask., ou à G. S. Benson, secrétaire de la Southern Alberta Sheep Breeders' Association, 1221-2e Avenue Sud, Lethbridge, Alberta.

Les religions aux Etats-Unis

WASHINGTON — Le bureau de recensement des Etats-Unis annonce qu'il y a 256 religions dans ce pays, groupant 55,807,366 adhérents.

La religion qui compte le plus d'adhérents ou fidèles est la religion catholique, soi 19,914,937.

Cultivateurs, augmentez votre troupeau de moutons

La guerre a créé une demande générale de laine et il semble que le cultivateur canadien aurait tout intérêt à se préparer immédiatement pour satisfaire cette demande le plus possible. Une recommandation à cet effet a été faite à la conférence agricole fédérale-provinciale, (Ottawa, 18 au 20 juillet) par M. A. A. MacMillan, du Service de la production du Ministère fédéral de l'Agriculture. Nous ne savons pas quel sera le prix des laines, a déclaré M. MacMillan, mais il est certain que pendant toute la guerre il existera une demande soutenue pour une très forte quantité de laine et il est évident que la production croissante de cette denrée aura pour résultat automatique une augmentation dans la production des agneaux.

Tous les cultivateurs qui élèvent des moutons agiront sagement en ajoutant quelques brebis à leur troupeau cet automne, affirme M. MacMillan, et ceux qui n'en gardent pas, mais qui ont les aliments et les logements nécessaires devraient, sans plus attendre, se former un petit troupeau de ces animaux pour aider à fournir la laine nécessaire.

On aura peut-être beaucoup de difficulté à se procurer de bonnes brebis de reproduction et l'on devrait s'arranger avant septembre au plus tard pour acheter des agnelles saines, bien développées, que l'on pourra accoupler cet automne.

On a fait remarquer à la conférence que même en temps de paix, la quantité de laine utilisée au Canada est trois ou quatre fois plus forte que la production au pays. La production normale annuelle de laine au Canada est d'environ 18,000,000 de livres, (laine en suint).

Le professeur H. R. Kemp, conseiller économique à l'Office des prix et du commerce en temps de guerre, a déclaré à la conférence que beaucoup de problèmes agricoles du Canada proviennent du fait qu'il existe un surplus, tandis qu'en ce qui concerne la laine il y a un déficit.

Un vice rédhibitoire du cheval de l'Ouest

Les animaux de l'Ouest canadien s'accommodent difficilement au climat de la province de Québec. Les chevaux souffrent particulièrement de l'humidité, avec ce résultat qu'ils sont exposés à la pleurésie, s'ils sont mis au travail avant d'être acclimatés. Cette prédisposition à la maladie est au point marquée que le commerçant de chevaux qui vendra un tel cheval à un cultivateur sans l'avertir que l'animal vient de l'Ouest, n'en pourra pas réclamer le paiement si l'animal devient malade ou meurt par suite de quelque maladie due au changement de climat. En effet, cette prédisposition du cheval de l'Ouest constitue un défaut caché qui permet l'annulation de la vente pour vice rédhibitoire.

Un cas semblable s'est présenté dans le district rural de Rimouski où l'honorable juge Alfred Savard, de la Cour supérieure, a rejeté avec dépens l'action intentée par M. J. Gagné contre M. L. Lévesque, auquel il avoit vendu un cheval qui mourut quelques jours après.

Le demandeur Gagné, qui est maquignon à la Rivière Blanche, près Rimouski, vendit un cheval au défendeur Lévesque qui l'amena chez lui. Durant le trajet, le défendeur remarqua que l'animal toussait et, une fois rendu à la maison, il remarqua que sa nouvelle acquisition continuait toujours de tousser et, de plus, manquait d'appétit et ne mangeait presque pas.

L'acheteur inquiet fit examiner son cheval par un vétérinaire qui le trouva normal, mais jugea bon toutefois de lui limer les dents. Toujours inquiet, l'acheteur se plaignit auprès du représentant du vendeur lorsque, treize jours après la vente, le cheval mourut. Une autopsie fut pratiquée et révéla que la bête était morte de pleurésie. Par la suite, le défendeur apprit que son cheval était un cheval de l'Ouest canadien récemment amené dans la province de Québec et qui n'était pas encore acclimaté. Il refusa donc de le payer.

Le vendeur, de son côté, insista pour être payé, prétendant qu'au moment de la vente, le cheval était en excellente santé et que la pleurésie qui causa sa mort fut contractée par suite de la négligence du défendeur lui-même.

Le procès fut donc intenté et l'enquête révéla qu'en effet l'animal était un cheval de l'Ouest non acclimaté. Le vendeur n'avait pas averti l'acheteur de ce fait important et l'expertise médicale démontra qu'au moment de la vente, l'animal était probablement déjà malade de pleurésie. Dans ces circonstances, le tribunal rejette l'action intentée par le vendeur qui voulait se faire payer et il maintient la défense. En effet, soutient le tribunal, le vendeur aurait dû avertir l'acheteur de la provenance de la bête. Il connaissait la prédisposition des animaux de l'Ouest puisqu'il était maquignon d'expérience et il doit maintenant subir les conséquences de sa négligence.

Les avantages que donne le plan d'essai des récoltes

A la dernière réunion du Comité national consultatif des services agricoles, le Dr L. H. Newman, céréaliste du Dominion, a présenté, à titre de président du Comité national des semences, des renseignements intéressants sur le plan d'essai des récoltes.

Ce plan, qui a été organisé dans les provinces des Prairies en 1930, se distingue par le fait qu'il exige la participation active des agents des élévateurs aussi bien que des fonctionnaires des gouvernements provinciaux et fédéral. Il se base sur cette supposition que ceux qui écoulent le grain des producteurs de blé sont les mieux placés pour les atteindre. On recueille aux points des élévateurs des échantillons de blé prélevés dans les voitures des cultivateurs, et on fait l'essai de ces échantillons pour déterminer la variété à différents points des provinces des Prairies. Ces échantillons sont semés en parcelles; lorsque les plantes ont atteint une certaine phase de développement, elles sont examinées par les spécialistes qui déterminent les variétés présentes. On trouve ainsi sans grands frais, de cette manière, les cultivateurs qui ont avantage à changer de semence et également ceux dont le blé présente un haut degré de pureté. Ce plan a très bien fonctionné jusqu'ici.

A venir jusqu'en l'été de 1939, le nombre de compagnies participant à ce système était de huit, et plus de 1,600 agents d'élévateurs prêtaient leur concours. En 1939, on cultivait et on analysait le blé de près de 24,000 cultivateurs à 116 points. A bon nombre de ces points, il a été tenu des journées de plein air ou "Journées agricoles". L'identification des variétés a été faite en grande partie par les représentants du Service des fermes expérimentales et de la Division des produits végétaux, du Ministère fédéral de l'Agriculture. Plus tard, les universités et les ministères provinciaux sont venus en aide.

En ces deux dernières années, un certain nombre d'agents d'élévateurs, qui avaient pris un intérêt tout spécial à ce genre de travail, ont conduit des essais sous la direction d'un petit comité à Winnipeg présidé par le Dr. Goulden, du laboratoire fédéral de recherches sur la rouille. Depuis 1930, on estime que plus de 4,000,000 de boisseaux de semence de haute qualité ont été échangés principalement par l'intermédiaire des agents des élévateurs et de l'aide offerte par l'organisation de l'essai de récoltes en vue de l'appréciation de nouvelles variétés de blé et d'avoine résistantes à la rouille.

Pour réduire les divorces en France

GRENOBLE, France — Le gouvernement Pétain donne son appui à des projets de restriction en matière de divorce. D'après le Petit Dauphinois, des avocats et des juristes préparent des modifications importantes à la loi du divorce de façon à réduire le nombre des divorces accordés en France. La moyenne est de 20,000 par année.

La nouvelle loi obligera les deux parties demandant séparation à paraître en Cour. Présentement, la séparation légale de trois ans constitue automatiquement une raison suffisante de divorce. Enfin, la nouvelle loi accordera aux juges des pouvoirs plus étendus pour enquêter sur les comportements des parties et leurs raisons de demander le divorce.

Recettes éprouvées

Le temps des framboises

Tout le monde sait qu'il n'est pas d'aliment plus délicieux que les fruits et les petits fruits succulents, mûris au soleil et fraîchement cueillis dans les vergers ou dans les champs, et les Canadiens auxquels ces fruits sont offerts en abondance à cette époque de l'année l'admettront sans peine.

Nous sommes au temps des framboises. La récolte est bonne cette année et la qualité excellente. Sachons en profiter et servons des framboises tous les jours tant que la saison durera. Pensez aussi à l'hiver: faites une réserve de confiture savoureuse et de gelée rutilante. La section des consommateurs du Service des marchés recommande les recettes suivantes:

Mousse de framboises

3 t. de framboises fraiches
½ t. de sucre à fruits
Une pincée de sel
1 c. à soupe de gélatine
2 c. à soupe d'eau froide
1 demi-chopine de crème à fouetter.

Passez les framboises pour enlever les graines. Ajoutez le sucre et le sel. Faites tremper la gélatine dans l'eau froide, et faites-la dissoudre au bain-marie. Incorporez-la à la pulpe des fruits tout en remuant. Lorsque le mélange est partiellement pris, incorporez la crème qui a été bien battue. Laissez la mousse finir de prendre. Suffisamment pour six.

Tartelettes aux framboises

2 blancs d'oeufs
Une pincée de sel
½ tasse de sucre à fruits
1 chopine de framboises fraîches.

Ajoutez le sel aux blancs d'oeufs et battez en neige ferme. Ajoutez le sucre en battant. Incorporez les framboises. Emplissez-en des abaisses de tartelettes et faites cuire au four lent à 300 degrés F. jusqu'à ce que la meringue soit ferme—environ 30 minutes. Suffisamment pour six tartelettes.

Gelée de framboises

4 t. de framboises
7 t. ½ de sucre granulé
1 t. de pectine liquide.

Prenez 3 pintes de framboises. Passez puis égouttez dans un sac à gelée. Mettez le sucre et le jus dans une grande casserole. Mélangez parfaitement. Amenez au point d'ébullition et ajoutez la pectine en remuant. Faites bouillir à gros bouillons ½ minute. Otez du feu et écumez. Versez dans des bocaux stérilisés. Cachetez avec de la paraffine chaude.

Note: On peut se servir pour cette recette de 2 pintes de framboises et de 1 pinte de gadelles rouges.

Conserve de framboises et de gadelles rouges

4 t. de gadelles rouges équeutées
4 t. de framboises
6 t. de sucre.

Mélangez et laissez reposer une heure. Chauffez à feu lent, en remuant souvent, jusqu'au point d'ébullition. Faites bouillir dix minutes. Versez dans des bocaux stérilisés et cachetez aussitôt.

Sirop de framboises

Recouvrez les framboises de vinaigre. Laissez reposer toute la nuit. Egouttez et mesurez. Ajoutez 1 tasse de sucre pour chaque tasse de liquide. Faites bouillir 20 minutes. Ecumez et embouteillez.

Cours de grain fourni par

JamesRichardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg TEL. 92 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Août	12	13	14	15	16	17
BLE						
Nord No 1	72	72	72⅛	72⅛	72⅛	72⅛
Nord No 2	69¼	69¼	69⅝	69⅝	69⅝	69⅝
Nord No 3	65⅛	65⅝	65⅝	65⅝	65⅝	65⅞
No 4	61⅛	61⅝	61⅝	61⅝	61⅝	61⅝
No 5	58⅛	58⅛	58⅝	58⅝	58⅝	58⅝
No 6	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝
Fourrage	52⅝	52⅝	52⅝	52⅝	52⅝	52⅝
Sur voie net	71¼	71¼	71⅝	71⅝	71⅝	71⅛
No 1 Durum	62⅝	62⅝	62⅝	62⅝	62⅝	63⅝
No 2 Durum	62⅛	62⅛	62⅛	62⅛	62⅛	62⅝
No 3 Durum	61⅛	61⅛	61⅛	61⅛	61⅛	61⅝
Inf. Nord 1	70	70	70⅛	70⅛	70⅛	70⅛
Inf. Nord 2	66⅝	66⅝	66⅝	66⅞	66⅝	66⅝
Inf. Nord 3	62⅛	62⅝	62⅝	62⅝	62⅝	62⅝
Charbonneux 1	67	67	67⅛	67⅛	67⅛	67⅛
Charbonneux 2	64¼	64¼	64⅝	64⅝	64⅝	64⅝
Charbonneux 3	60⅛	60⅝	64⅛	60⅝	60⅞	60⅝
Rej. Nord 1	63⅞	63⅞	64⅛	64⅛	64⅛	64⅛
Rej. Nord 2	61⅛	61⅛	61⅝	61⅝	61⅝	61⅝
Rej. Nord 3	58⅝	58⅝	58⅞	58⅞	58⅛	59⅛
Printemps 1	60⅝	60⅝	60⅝	60⅝	60⅝	60⅝
Printemps 2	57⅝	57⅝	57⅝	57⅝	57⅝	57⅝
Printemps 3	54⅝	54⅝	54⅝	54⅝	54⅝	54⅝
AVOINE						
C.W. No 2	29⅞	29¼	29	28⅝	28⅝	28⅝
C.W. No 3	27⅜	27¼	27	26⅝	26⅝	26⅝
Fourrage No 1	26⅝	26⅝	26⅛	26¼	25⅞	25⅞
Fourrage No 2	23⅞	24¼	24	23⅝	23⅝	23⅝
Fourrage No 3	21⅞	22¼	22	21⅝	21⅝	21⅝
Sur voie net	28¼	28⅛	27⅞	27⅝	27¼	27⅛
ORGE						
C.W. 6 rangs	31⅝	31½	31⅜	31	30⅞	31
Fourrage No 1	31⅝	31¼	31⅛	30⅝	30⅝	30⅝
Fourrage No 2	30⅞	30⅝	30⅝	30¼	30⅛	30⅝
Fourrage No 3	29⅞	29⅝	29⅝	29¼	29⅛	29¼
Sur voie net	30⅝	30½	30½	30⅛	30	30½
LIN						
C.W. No 1	131¼	131½	131⅝	131⅝	131⅛	131
C.W. No 2	127	127	127⅛	127⅛	126⅝	126½
C.W. No 3	119	119	115⅛	119⅛	118⅝	118½
C.W. No 4	108	108	108½	108½	107⅝	107½
Sur voie net	130⅝	130½	130⅝	130⅝	130⅛	130
SEIGLE						
C.W. No 2	42¼	42	42	41⅝	39⅛	40
C.W. No 3	37⅝	37⅞	37⅞	37⅝	34⅛	35⅝
C.W. 2 rej	34⅛	33⅝	33⅝	33⅝	30⅝	31⅝
C.W. No 4	33⅝	33⅝	33⅝	32⅞	30⅝	31¼
Ergot r...	32⅝	32⅝	32⅝	31⅞	29⅝	30¼
Sur voie net	41⅝	41⅝	41⅝	41	38⅛	39⅝

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Octobre	73⅝a	73⅝a	73⅝a	73⅝a	73⅝a	73⅝a
Déc.	74⅝a	74⅝a	74⅝a	74⅝a	74⅝a	74⅝a
AVOINE						
Octobre	28⅞	28⅝	28½	28¼	27⅛	27⅛
Déc.	26⅝	26⅝	26¼	26	25⅝	25⅝
Mai	27⅝	27⅝	27¼	27	26⅝	26⅝
ORGE						
Octobre	32⅝	32½	32⅝	32	31⅞	32
Déc.	32⅛	32¼	31⅝	31⅝	30⅝	30⅝
LIN						
Octobre	133	133	133⅛	133⅛	132⅝	132½
Déc.	----	----	----	----	----	----
SEIGLE						
Octobre	43⅝	43⅝	43⅝	42⅞	40⅝	41¼
Déc.	44½	44¼	44	43⅝	41¼	41⅞
Mai						44⅝

La Ferme des Pins

(Harry Bernard)

Editeur: l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières — Illustrateur: Ernest Sénécal, Montréal



La vie de la ferme reprit son cours normal. Habituellement taciturne, Robertson le devint plus que jamais. Les enfants attribuèrent cela au décès de Miss Parker, qui était un rude coup pour le fermier. Quand à Georges, il accomplissait machinalement sa besogne, moins exigente que pendant l'été.

Le jeune homme voyait encore Madeleine, mais ce n'était pas comme autrefois; il se rendait chez elle le soir, comme un voisin qui vient causer. La jeune fille était triste; mais en présence de son ami, elle essayait de paraitre calme et de ne pas manifester ses sentiments.

Un soir, Georges voulut évoquer ce qui leur remplissait le coeur à tous deux. Madeleine lui ferma la bouche aux premiers mots. "Non, je ne veux pas. Il ne faut pas mettre les doigts sur les plaies... s'écria-t-elle". Vous exagérez comme d'habitude répondit-

AU SACRÉ-COEUR

Au concours provincial tenu à Winnipeg, samedi, au Parc Sargent, sous les auspices de la Fédération Athlétique Amateur Féminine et de l'Union Athlétique Amateur du Canada, trois élèves de l'école du Sacré-Coeur se sont classées premières.

Disque, classe intermédiaire: Thérèse Frey. Distance, 81 pieds 5 pouces et demi.

Saut en hauteur, classe intermédiaire: Florence Bédard. Hauteur, 4 pieds 5 pouces.

Saut en hauteur, classe junior: Marcelle Vien. Hauteur, 4 pieds.

Nos félicitations à ces jeunes athlètes!

WINNIPEG

Union Nationale Française

La plupart savent déjà que M. l'abbé Jacq, S.M., président de l'Union Nationale Française, doit quitter prochainement Saint-Boniface, appelé par ses supérieurs à résider au noviciat des Frères de la Société de Marie, dans la province de Québec. La date de son départ se trouvant avancée à la dernière heure, la réunion d'adieu de l'Union Nationale Française, qui avait été fixée au lundi 26, aura lieu aujourd'hui, mercredi, 21 août.

Les amis de M. l'abbé Jacq lui offriront également un diner d'adieu, jeudi soir, à 7 h., au café Waldorf.

Jean-Marie Beaudet à Winnipeg

M. Jean-Marie Beaudet, de Montréal, directeur régional de Radio-Canada, a remporté un très beau succès à Winnipeg, comme premier directeur invité de l'Orchestre Symphonique, au théâtre Walker. L'assistance était considérable, en dépit de la vague de chaleur alors dans son plein. Elle a fait un accueil enthousiaste à l'artiste montréalais, qui a dû répondre à de nombreux rappels pour recevoir des applaudissements prolongés. Les musiciens de Winnipeg paraissaient électrisés par sa présence et heureux de jouer sous sa direction experte.

PETITE NOTE

Le Dr P.-E. La Flèche sera absent de son bureau du 24 août au 2 septembre.

Jack Buchanan et Maurice Chevalier dans "Break the News"

"Break the News", filmé et dirigé par René Clair et mettant en vedette Jack Buchanan et Maurice Chevalier, sera joué au théâtre Tivoli cette semaine. Cette vue des Productions Jack Buchanan, "Break the News", présente deux célébrités de la rampe et de l'écran dans une histoire où leurs brillants talents combinés ont su exploiter un champ exceptionnellement riche et qui a fourni une ample matière au génie bien connu de René Clair. Le directeur éminent qu'il est affirme que cette histoire est la seule qu'il ait trouvée réellement de son goût depuis deux ans. Jack Buchanan et Maurice Chevalier paraissent en qualité de choristes à qui échoue un beau jour la bonne fortune d'exécuter un morceau ensemble dans une représentation de grande envergure lancée par une femme actrice-directrice — rôle tenu par June Knight. A la dernière minute, cependant, leur morceau est supprimé, et en désespoir de cause, ils décident que, pour eux, le seul moyen d'atteindre les sommets de la gloire, est de faire quelque chose de sensationnel qui puisse leur attirer les honneurs d'une publicité tapageuse. La façon dont ils s'y prennent pour arriver à cette fin est le noeud de toute l'histoire. Les complications qui s'ensuivent commencent par une condamnation appuyée sur un meurtre imaginaire et se terminent dans les bagarres à main armée d'une révolution puritanienne.

Au faite de leurs aventures devenues sérieusement tragiques, les deux "étoiles" atteignent l'objet de leur ambition de la façon la plus inattendue. Les rôles secondaires sont tenus par des acteurs de renom tels que Marta Labarr, Gertrude Musgrove, Garry Marsh, Wallace Douglas et Félix Aylmer.

Querelle autour du drapeau français

Le rédacteur en chef du Canada a reçu la lettre qui suit:

Montreal, Aug. 7th, 1940.

Dear Sir,

It has been our custom to fly the French Tri-Colour on our building along with the Union Jack and the Canadian Ensign.

There are some who think that the Tri-Colour no longer has a place on Canadian soil and there are others who definitely believe it has.

We are seeking an expression of editorial opinion and will be grateful if you give us your view on this matter.

Yours very truly,

Henry Morgan & Co., Ltd.
Alex. Pollock, Gen. Mgr.

Oui, cher Monsieur, il faut continuer à hisser le drapeau de la France sur votre édifice, à côté de celui de la Grande-Bretagne et du pavillon canadien. Et pourquoi pas? Le Canada n'est pas en guerre contre la France: les relations diplomatiques des deux pays, rendues plus difficiles depuis la défaite de la France, du fait de l'occupation allemande, n'en sont pas moins restées ce qu'elles étaient avant la capitulation: le ministre de France demeure accrédité auprès du gouvernement canadien.

La France a capitulé dans des circonstances qui appartiennent à l'Histoire et que l'Histoire jugera mieux que nous. Nous l'avons déjà écrit et nous le répétons: rien ne peut amoindrir la valeur de l'héroïque sacrifice du peuple français pour la cause britannique. Cette cause, des Français et des Canadiens français continuent de la défendre en Grande-Bretagne et sur le sol canadien. Aucun d'eux n'a renié le drapeau tricolore et c'est à eux que l'on fait plaisir, que l'on rend un juste hommage en arborant le drapeau de la France.

Il y a de petits esprits qui pensent différemment? Ils sont bien à plaindre.

Pie XII et la paix

ROME — Le Pape Pie XII a déclaré, en recevant les lettres de créance du nouvel ambassadeur de Bolivie au Vatican, le général Carlos Quintanilla, qu'il poursuit ses efforts en faveur du rétablissement de la paix. Vous savez très bien cependant que dans l'humanité rachetée par le Christ la vraie paix est impossible à moins qu'elle ne soit établie sur les principes de justice et de charité contenus dans l'Evangile. Toujours l'Eglise s'est efforcée d'obtenir que les hommes trouvent dans ce critérium suprême de la véritable fraternité humaine la noble solution des problèmes qui les divisent. Nous ne manquerons pas à ce devoir et nous ne cesserons pas d'admonester avec une paternelle insistance tous et chacun de ceux qui ont la formidable responsabilité de l'avenir des nations.

LONDRES — Le ministère de l'Air a annoncé que depuis le commencement de la guerre l'aviation britannique avait eu un peu plus de 4,300 victimes. Sur ce nombre, 1,854 sont portés comme disparus.

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

FRUITS À VENDRE — Prunes pour conserves et cerises des sables: $0.15 le gallon, 7 gallons pour $1.00. Prunes de table et pommettes: $0.18 le gallon, 6 gallons pour $1.00. Adressez toutes vos commandes à la Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man.

À VENDRE pour cause de santé maison de rapport (prix raisonnable), près cathédrale, école, 541, rue Langevin, Saint-Boniface, Man.

À LOUER, suite de quatre chambres nouvellement décorée, avec poêle électrique, chauffée. S'adresser à 161, rue Dumoulin. Tél. 201 472.

MAISON de pension, près de l'église de Saint-Adolphe. Couvent très recommandé. 30 minutes de la ville. S'adresser à Boite No 12, "La Liberté".

La première communion des quintuplettes Dionne

Allocution de S. E. Mgr Nelligan, évêque de Pembroke

NORTH-BAY, Ont. — La première communion des quintuplettes Dionne, de Corbeil, Ont., a été fixée à jeudi dernier, sous la présidence de S. E. Mgr Nelligan, évêque de Pembroke.

Seuls les membres de la famille et les tuteurs des enfants ont été invités à la cérémonie très simple et émouvante.

Sa Sainteté Pie XII a câblé une bénédiction particulière aux quintuplettes. Elle a été lue en français par Mgr Nelligan. Les cinq petites soeurs ont maintenant six ans.

Voici le texte de l'allocution prononcée à cette occasion par S. E. Mgr Nelligan:

"Mes chères enfants,

"Vous allez faire votre première communion ce matin. Ceci veut dire que pour la première fois, le petit Jésus va descendre tout vivant dans votre coeur; le même petit Jésus que vous avez vu avec la Sainte Vierge dans la crèche de Bethléem. Comment cela peut-il se faire? Ecoutez bien, je vais vous l'expliquer. Quand il devint grand, avant de remonter au ciel il a pris du pain et du vin un jour, et il les a changés en son corps et en son sang. Puis, il a donné aux évêques et aux prêtres le pouvoir de faire le même changement en disant la messe, aussi longtemps qu'il y aurait du monde sur la terre. Et c'est cela que je vais faire pour vous tout à l'heure pendant ma messe.

"On vous fait apprendre votre catéchisme et vos prières pour que vous puissiez parler au petit Jésus quand il sera dans votre coeur. C'est aussi pour sa visite qu'on vous a habillées aujourd'hui comme des anges. Votre voile blanc est le signe de la pureté de votre coeur et de la blancheur de votre âme. C'est donc vraiment aujourd'hui l'un des plus beaux jours de votre vie et il faudra vous en souvenir toujours.

"Le petit Jésus est content lui aussi de venir dans votre âme en ce moment, parce qu'il vous aime beaucoup, comme il a toujours aimé tous les petits enfants. Quand il vivait sur la terre, et qu'il faisait toutes sortes de miracles pour guérir les malades et consoler les affligés, il était si bon que souvent les mamans lui amenaient leurs petits enfants pour les faire bénir. Or un jour qu'il était fatigué, les Apôtres ne voulaient pas que les petits enfants s'approchent de lui. Mais il leur dit tout de suite "Laissez donc venir à moi les petits enfants, et ne les empêchez pas! car le Royaume des cieux leur appartient et à ceux qui leur ressemblent".

"Puisqu'il vous aime tant il faudra donc toujours à l'avenir faire bien attention de ne jamais lui faire de la peine. Or ce qui fait le plus de peine au petit Jésus, c'est le péché, n'importe quel péché. Donc promettez-lui, quand vous l'aurez dans votre coeur, de ne jamais faire de péché, pas même le plus petit péché. Promettez-lui en même temps de toujours le prier tous les matins et tous les soirs, et même pendant la journée durant toute votre vie, pour lui demander de vous protéger et de vous garder toujours bien bonnes et bien pures comme vous l'êtes ce matin. Comme on fait aujourd'hui la fête de la Sainte-Vierge, parce que c'est le 15 août que le petit Jésus a amené sa Mère au ciel, demandez à la Sainte Vierge de vous garder une place près de lui. Demandez la même chose pour vos bons parents, pour vos petits frères et vos petites soeurs. Que le bon Dieu vous bénisse, vous-mêmes et toute votre famille, qu'il vous garde longtemps ensemble, et que surtout, il vous réunisse dans le ciel à la fin de votre vie où vous serez heureuses pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il".

Petit Courrier d'Europe

Grande-Bretagne

Communications ininterrompues

PORTSMOUTH — Le premier lord de l'Amirauté, M. A. V. Alexander rapportait récemment qu'en dépit de toutes les difficultés de la guerre aérienne et sous-marine menée sournoisement par les Allemands et les Italiens, la flotte britannique réussit à convoyer chaque semaine dans les ports anglais des navires marchands, dont le nombre représente un tonnage hebdomadaire d'environ 2,750,000 tonneaux. "C'est, dit-il, un fait remarquable".

"Depuis le début des hostilités, la flotte a escorté près de 100 millions de tonnes de marine marchande à bon port. Le tonnage des navires torpillés ou bombardés est infime comparé au total. On a calculé à l'Amirauté que les chances d'arrivage sain et sauf sont encore de 681 contre 1.

M. Churchill lui-même, dans l'un de ses derniers discours, disait: "N'est-il pas remarquable qu'après 10 mois d'une intense guerre sous-marine et aérienne contre notre commerce, nos réserves alimentaires soient plus considérables qu'elles ne l'ont jamais été et que nous ayons sous notre drapeau, outre des centaines de navires étrangers, encore plus de tonnage qu'au commencement de la guerre?"

Allemagne

La "férocité abréviatrice"

BERLIN — Hitler a fait sienne la célèbre théorie d'un stratégiste prussien sur la "férocité abréviatrice", en vertu de laquelle plus les armées allemandes exercent de terreur en territoire ennemi, plus la guerre a des chances d'être de courte durée. Le Fuehrer n'a pas craint de spéculer sur l'affolement des populations envahies; mille témoignages nous en ont été donnés dans le récit des réfugiés de France et de Belgique que les Stukas mitraillaient sans pitié. Le chef du IIIe Reich a démontré, dans les confidences qu'il a faites à Hermann Rauschning, que les atrocités sont louables en quelque sorte, puisqu'en inspirant une "crainte salutaire" des soldats nazis, elles portent l'opinion publique des pays ennemis à crier grâce, au moment où leurs gouvernements s'apprêtent à résister. Dans son cynisme, Hitler a même été jusqu'à développer le côté "humanitaire" de cette théorie, en alléguant qu'il épargne ainsi la perte inutile de millions de soldats.

Mais ce n'est pas le citoyen névrosé de Berchtesgaden qui a trouvé ce diabolique procédé, qu'on peut lire dans le traité "De la Guerre", du général prussien Warl von Clausewitz (1780-1831).

France

Le blocus continental

VICHY— Un commentateur allemand de la radio, s'adressant à l'Amérique du Nord, estime qu'il n'appartient pas au vainqueur d'approvisionner le vaincu. "Il n'y a pas pour nous l'obligation légale ou même morale de le faire", ajoute ce propagandiste qui a pris le nom de Okay. "A-t-on jamais vu un vainqueur fournir des aliments à ses ennemis ou à ses anciens ennemis?" demande-t-il aussi.

Ce petit discours tente de couvrir les nombreuses razzias qui sont opérées en territoire français par les armées nazies et par lesquelles l'Allemagne, pour suppléer à ses propres besoins, n'hésite pas à compromettre les réserves françaises. La propagande allemande s'en prend ensuite au blocus que la Grande-Bretagne continue à exercer très efficacement contre tous les ports où Allemands et Italiens ont accès. Les mêmes qui disent au monde qu'un vainqueur n'a pas d'affaire à nourrir les vaincus, prétendent paradoxalement que si les vaincus français, belges, hollandais, scandinaves et slaves sont menacés de famine, c'est la faute au blocus anglais.

La flotte anglaise n'a étendu le blocus aux côtes de France, de Belgique, de Hollande et de Scandinavie, que parce que les marchandises qui y étaient livrées tombaient inévitablement sous le contrôle naziste ou fasciste et ravitaillaient directement l'ennemi en l'aidant à prolonger cete guerre.

OTTAWA — Le Canada lancera une second emprunt de guerre au commencement du mois prochain.

NOUVELLES DE PARTOUT

La Pologne resterait-elle allemande?

BERLIN — Le gouverneur général allemand de la Pologne occupée, M. Hans Frank, a déclaré à une assemblée de nazis tenue à Cracovie que les Allemands ne quitteraient plus jamais cette terre où ils sont actuellement. Le discours de M. Frank a été transmis par radio aux 30,000 membres actifs du parti nazi en Pologne.

M. Frank a encore déclaré que le peuple polonais est passé "sous le protectorat de la nation allemande" en faisant allusion à la décision de ne plus traiter à l'avenir le "gouvernement général" de Pologne — les régions polonaises qui n'ont pas été formellement annexées à l'Allemagne — comme une région occupée, mais comme une partie de la Grande-Allemagne.

Les ruines de la guerre en France

VICHY — Il s'avère, d'après les journaux de Vichy, que Dunkerque, où les Anglais ont accompli leur fameuse retraite, et Malo-les-Bains, place voisine, sont presque complètement balayés de la côte. La partie inférieure de Verdun, sur la Meuse, la partie nord de Tours et certaines sections d'Orléans, de Saumur et de Blois ont subi des dommages considérables. Dans le nord de la France, les dommages sont encore plus considérables. Des villes entières sont disparues. Il n'en reste plus que des ruines, quelques murs noircis. Les bombardements italiens ont causé de graves dommages au port de Marseille.

Journalistes français exonorés

PERIGUEUX, France — Le tribunal militaire a repoussé les accusations portées contre Armand Thierry, ancien attaché français d'ambassade, et contre quatre journalistes de droite, collaborateurs à l'hebdomadaire Je suis Partout. Ils étaient accusés d'avoir menacé la sécurité de l'Etat. Le ministre Mandel avait décidé leur arrestation. Le tribunal a estimé l'accusation trop vague.

Les usines Renault rouvrent à Paris

CLERMONT-FERRAND, France— Les usines d'automobiles Renault ont repris leur production et manufacturent désormais des voitures mues par le charbon de bois, annonce-t-on.

Durant la guerre ces usines avaient été affectées uniquement à la fabrication de chars de combat et autres véhicules militaires. Contrairement aux usines Citroën, les usines Renault n'ont pas subi de dommages lors du bombardement aérien au-dessus de la région parisienne.

Deux avions abattus par les Français

LONDRES — Des canons français de 75 (millimètres) servis par des Français libres à bord de navires de guerre français ont abattu deux bombardiers ennemis au cours d'un raid récent contre une base navale du sud-est, a-t-on annoncé aux quartiers généraux du général Charles de Gaulle, chef des forces françaises combattant aux côtés des Britanniques.

Ces vaisseaux français ont combattu pour la première fois depuis que l'armistice franco-allemand a été signé alors que 100 bombardiers nazis attaquaient la base où ils se trouvaient.

Des trophées comprenant deux mitrailleuses d'avion sont maintenant à bord du vaisseau-amiral de la flotte française libre.

"Il y aura toujours une Angleterre!"

TORONTO — La chanson fameuse "There'll Always Be An England" a conquis la faveur des prisonniers allemands d'un camp de concentration, quelque part en Ontario.

Deux fois par jour, un bateau à voile, navigant sur un lac voisin fait retentir l'air de la chanson guerrière au moment où il passe près du camp. Si bien que maintenant, sans s'occuper des paroles qu'ils ne comprennent pas, les prisonniers nazis fredonnent ou sifflent cet air.

Pas de fonctionnaires membres des sociétés secrètes

VICHY, France — La publication dans le "Journal Officiel" du décret de dissolution des sociétés secrètes éclaire un point demeuré incertain. Les ministres, hauts fonctionnaires de l'Etat et autres employés devront jurer qu'ils ne font pas partie de sociétés secrètes, avant d'accepter un emploi. Pour ceux qui sont présentement au service de l'Etat, ils jureront qu'ils n'appartiennent pas à ces sociétés ou qu'ils ont rompu avec elles. Ces sociétés sont désormais absolument illégales.

Une tante de M. Godbout a 101 ans

QUEBEC— Mme Hermenégilde Mercier, née Le Bourdais, de l'Islet, a fêté samedi son 101e anniversaire de naissance. Elle est en excellente santé. Sa mémoire est bonne et son pas vigoureux. Ses doigts aussi sont alertes, car lors de la dernière exposition de l'artisanat, à Rivière-du-Loup, elle exposait un travail de sa confection. Mme Mercier est la tante de M. Adélard Godbout.

L'Angleterre bombardée de la côte française

LONDRES — On apprend de source autorisée que l'examen d'éclats de projectiles trouvés sur la côte semble confirmer la théorie, que l'Angleterre aurait été bombardée de la côte française par des pièces d'artillerie à longue portée. Les fragments de projectiles examinés par des experts sont très petits et ne permettent pas de conclusions définitives, mais ils semblent provenir d'obus "venus avec vélocité de la direction de la mer".

Guillotineur en France

VICHY, France — "Monsieur d'Alger", surnom d'Henry Roch, manieur de la guillotine en Afrique du Nord, est arrivé à Marseille pour remplacer "Monsieur de Paris".

L'autre jour, le gouvernement français a condamné un homme à mort, mais il s'est aperçu qu'il n'y avait pas d'exécuteur officiel des hautes oeuvres: Monsieur de Paris étant dans la zone française occupée, on a fait venir Monsieur d'Alger.